

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

NOTE DE LA DIRECTION.

Au sujet du discours de M. Gonzalve Doutre, professeur de procédure civile à l'Université McGill, publié dans la dernière livraison de ce Recueil, le Comité de Rédaction, de la *Revue Canadienne* désire déclarer à ses lecteurs et au public :

1° Que le Directeur-Gérant par pure inadvertance, n'a pas consulté le Comité de Rédaction touchant la publication de ce discours et qu'elle a eu lieu sans son approbation préalable.

2° Que le Comité de Rédaction n'approuve pas certains principes sur l'éducation émis par M. Doutre dans la péroraison de son discours ; mais croit, que ces principes sont contraires à la doctrine infallible de l'Eglise Catholique, à laquelle sont heureux d'appartenir tous les membres du dit comité.

3° Que si le Comité de Rédaction de la *Revue Canadienne* eut eu communication du discours de M. Doutre, avant sa publication, il aurait refusé de l'insérer dans les pages de ce recueil, à moins que l'auteur eut consenti à certaines modifications nécessaires pour le mettre d'accord avec les principes catholiques.

Le Directeur-Gérant pour le Comité de Direction de la "Revue Canadienne,"
L. W. TESSIER.

UN MARIAGE POUR L'AUTRE MONDE.

(Suite.)

XIII.

Elle ne faisait pas erreur, la fille du juge de Nantes : l'homme qu'elle savait là devant elle, car maintenant elle le voyait plus que par les yeux de l'imagination, cet homme était bien celui qu'elle connaissait pour un bandit couvert de tant de crimes, qu'il avait mérité d'être envié des plus scélérats, estimé des plus infâmes ; c'était celui-là même de qui elle avait entendu raconter les horribles exploits à la Salpêtrière et dans la grange du Hâvre ; mais aussi, par une inexplicable contradiction, c'était ce même homme à qui elle avait dû la vie quand elle s'était élancée hors de l'*Emeraude*, et qui l'avait respectée dans la cabane du pêcheur de Sainte-Adresse.

Quant à Dominique Sauvegrain, ou Yves de Rosemadec, — en ce moment, le gentilhomme rebelle et le bandit déporté ne font qu'un pour nous, — quant à celui-ci, avant le premier mot de Mauricette, et du premier coup d'œil, il avait reconnu la fille perdue dont le caprice du sort le faisait le mari.

Tous deux dans la profonde obscurité de la nuit, demeurèrent silencieux, sans oser bouger, sans pouvoir se dire une parole. Chacun des époux, intérieurement, cherchait à s'expliquer la présence de l'autre chez le conseiller Honoré Fauvel. Mauricette n'eut pas cependant besoin de se creuser beaucoup l'esprit pour trouver un motif à la venue mystérieuse de son mari dans une maison que l'on pouvait supposer opulente. Vainement son cœur, touché des services qu'il lui avait rendus, des sentimens humains qu'il avait fait paraître, et de son incroyable réserve envers elle, repoussait-il une fatale conviction ; le passé de cet homme lui était une lumière qui le lui montrait ne marchant que la nuit, pénétrant par escalade dans les maisons, ouvrant les portes, forçant les serrures et plongeant sa main partout où il croyait trouver de l'or ou des bijoux à prendre. Elle le savait voleur audacieux, assassin sans pitié ; donc, dans sa pensée et malgré l'invincible penchant qui l'attirait vers lui, elle ne pouvait que se dire :—Il continue son abominable métier ; c'est pour le vol qu'il est venu.

Le mari de Mauricette ne savait lui, à quelle cause attribuer sa nouvelle rencontre avec cette fille, à pareille heure et dans un tel lieu. Il ne s'était pas étonné naguère de la voir sortir de l'hôtel d'Anglade, là il la croyait à sa place et voilà pourquoi en la quittant il avait la rage au cœur et des larmes pleines les yeux. Mais ici chez le sévère magistrat, chez l'homme à l'âme sans miséricorde mais aux mœurs si pures, que pouvait-elle être venue faire ? S'il haïssait Fauvel comme on hait un implacable ennemi, du moins cela n'allait pas jusqu'à suspecter la vertu irréprochable d'un vieillard que les victimes de sa rigoureuse justice pouvaient vouer à l'exécration, mais qu'ils n'avaient pas le droit de mépriser.

Fatigué de chercher dans son esprit une cause à la présence de sa femme chez le juge de Nantes, il se dit qu'il avait, lui, l'homme du Havre, le mari de Mauricette, le droit de le demander, et s'appuyant sur ce titre il lui dit :

—Que faites-vous ici ? madame.

—Moi, répondit-elle, je suis où Dieu m'a ramenée et où j'aurais dû toujours être.

—Je ne vous comprends pas.

—Je suis chez mon père.

—Ah ! vous avez un père, madame, je le plains !

Et, aussitôt supposant que les indications que tout à l'heure le marquis d'Aubarède lui avaient données étaient fausses, il ajouta :

—N'est-ce donc pas ici la maison de M. Honoré Fauvel ?

—Oui, c'est ici qu'il habite.

—Eh bien ! alors que me dites-vous donc ?

—La vérité, monsieur.

—Mais il y a peut-être en ce monde deux hommes du même nom. Celui de qui je vous parle était conseiller à Nantes.

—C'est bien le même monsieur.

—Et vous êtes dites-vous ?.....

—Je suis sa fille, répéta Mauricette.

Qu'on ne l'oublie pas, c'était au milieu de la nuit, dans une chambre sans lumière que ceci se disait. Il ne fallait pas moins que cette profonde obscurité pour cacher à Mauricette l'effet terrifiant que ses paroles venaient de produire sur son mari. Encore, cet effet peut-on presque dire qu'il ne fut pas complètement perdu pour elle. Sans doute elle ne vit pas l'étrange expression que prirent les traits de celui à qui cette révélation était faite ; mais elle surprit le cri de surprise qu'il essaya cependant d'étouffer ; mais elle devina le tressaillement de l'ombre qu'elle avait devant les yeux sans pouvoir l'envisager, elle comprit encore qu'il venait de chercher un appui sur un meuble ; car elle entendit ce meuble trembler sous la main qui venait de s'y appuyer.

—Qu'avez-vous donc, monsieur ? lui demanda-t-elle avec un intérêt dont elle ne pouvait se défendre.

—Rien ! rien ! répondit-il d'une voix si émue qu'elle démentait sa réplique.

Ce qu'il éprouvait, il ne pouvait lui-même encore s'en rendre compte. C'était une sorte de joie de savoir tombée si bas la fille d'un homme que l'estime du monde plaçait si haut. Il pouvait doublement venger ses nobles amis en tuant leur bourreau et en déshonorant son nom, par l'aveu public de la flétrissure de Mauricette. Mais l'ivresse sauvage que lui causa cette découverte ne dura qu'un moment ; il pensa que cette femme était la sienne, et malgré la fange dont il la savait souillée, il l'aimait trop pour la replonger dans l'infamie, d'où peut-être elle voulait enfin sortir.

—Mais, lui dit-il, madame, s'il faut vous croire aujourd'hui, comment accorder le lieu où je vous rencontre avec celui où je vous ai vue pour la première fois. Comment la fille du juge Fauvel était-elle une des malheureuses déportées du Hâvre, une des indignes habituées de l'hôtel d'Anglade ?

—Vous croyez en Dieu, monsieur, je le sais, et c'est pourquoi je puis vous répondre.

—Dites donc, alors, dites vite ; car ce mystère me pèse, car je veux savoir ce que vous êtes, vous qui portez un nom honorable et qui l'avez si peu respecté.

Depuis que l'enchaînement providentiel des choses avait uni Mauricette à cet homme, elle avait désiré qu'un moment arrivât

où elle put lui dire : “ De nous deux il n’y a qu’un coupable, un seul a mérité le malheur qui le frappe ; mais croyez-le, si je suis fière de mon innocence, c’est qu’elle me rend assez forte pour vous aider à vous relever de votre chute et vous soutenir dans une voie meilleure.” Or, Mauricette, ramenée par cette rencontre à l’espoir de la noble tâche qu’elle avait rêvée, lorsqu’elle suivait son mari sur la route où il l’abandonna, se trouva prête à lui répondre quand il l’interrogea ainsi :

—Ce que je suis ? dit-elle ; oh ! vous êtes bien inspiré en me le demandant, car il m’est doux de vous le dire. Ce que je suis, répéta-t-elle, une pauvre imprudente qui ne soupçonnait rien, il y a quelques mois, de toutes les infamies qui l’ont coudoyée sans la flétrir, qui ont blessé ses regards, épouvanté son esprit, détruit sa sainte ignorance, mais sans faire tache à la pureté de son cœur.

Bien surpris à ces paroles, comme on se l’imagine, l’ami de Montlouis, le complice des effigiés de Nantes, oubliant le lieu où il était, le crime qu’il y venait commettre, prit à deux mains Mauricette, la força de s’approcher devant la croisée qu’éclairait la vague clarté de la lune, et se posant devant elle de façon à lire dans ses yeux, à la faveur de cette faible lumière, l’attestation de ce qu’elle venait lui dire, il murmura ces mots :

—Savez-vous bien, madame, que ce serait horrible à penser qu’une innocente jeune fille pût jamais être transportée tout-à-coup de la maison de son père là où je vous ai rencontrée ? Mais non, c’est impossible.

—Vous avez de la religion, lui dit-elle, et vous ne croyez pas aux épreuves que Dieu puisse envoyer à ses créatures ?

—Mais on n’arrive au Havre comme vous y êtes arrivée, qu’en passant par l’hôpital ou par la prison ; mais toute femme qui sort d’Anglade a mérité depuis longtemps le mépris des âmes honnêtes ; car pour y être entrée, il faut qu’elle ait perdu toute honte.

—Il faut seulement, repartit Mauricette, qu’abandonnée sur la route par son mari, elle ait inspiré de la pitié à des personnes qu’elle croyait aussi estimables que celles-ci se montraient généreuses. Quand on ne sait rien, monsieur, des horribles choses de ce monde ; quand l’isolement est complet, le désespoir immense, comment se défier de la seule main qui veuille bien se tendre vers vous ; comment ne pas attribuer toutes les vertus au cœur qui nous témoigne un peu de compassion ; j’avais cru vous en inspirer, mais, vous ne m’aviez pas jugée digne de la vôtre, vous !

Dans ce dernier mot, Mauricette exhala tout ce que son âme renfermait de miséricorde pour le bandit, et tout ce que son esprit

gardait d'étonnement pour le dédain d'un tel homme à l'égard d'une femme, si bas tombée qu'elle fût.

—Eh bien ! dit-il, soit ! vous ne connaissiez pas ceux qui vous ont recueillie ; c'est même pour fuir leur maison qu'il y a trois jours vous en êtes sortie, je veux bien le croire encore ; mais le Havre ! le Havre ! il vous a bien fallu y arriver ; vous oubliez donc quelles étaient vos compagnes sur le navire l'*Émeraude* ?

—Je n'oublie rien, monsieur, et je me croirais coupable de me plaindre de mes malheurs si Dieu a permis que le dévoûment qui en fut la première cause ait épargné l'échafaud au malheureux que j'ai voulu sauver.

Cette réponse, faite du ton le plus simple, jeta dans les pensées du mari de Mauricette un trouble inexprimable. Il allait l'interroger ; elle continua, heureuse de se faire connaître à lui telle qu'elle était, afin que, la trouvant si pure, il prit goût lui-même à la vertu.

—Ce que j'ai fait, poursuivit-elle, votre droit est de le savoir, mon devoir est de vous le dire. Oui, monsieur, il y a quelques mois, à Nantes, chez mon père, j'ai pris en pitié quelqu'un que je ne connaissais pas ; mais ce quelqu'un allait mourir. Il m'était recommandé par mon amie de couvent, sa sœur, Agathe de Rosemadec ; je vous dis les noms pour que vous ne doutiez pas de mes paroles ; mais quand le jeune gentilhomme qui m'avait dû sa délivrance fut parti, alors je m'effrayai de la colère de mon père, dont je trompais la confiance, et que je pouvais compromettre en favorisant l'évasion d'un accusé de qui il avait répondu. Peut-être, observa Mauricette, ne comprenez-vous rien de tout ce que je vous raconte là, car pour bien m'entendre, il faudrait savoir ce qui se passait alors à Nantes : comme les archers poursuivaient les rebelles, et comme la chambre royale était pour eux sans pitié ; toutes ces choses doivent vous être inconnues, et, pour mieux m'expliquer, j'en aurais trop à vous dire.

Impossible serait de traduire la puissante émotion qui suspendait, pour ainsi dire, aux lèvres de Mauricette, l'âme tout entière de son mari. Il l'écoutait, croyait rêver, et de son rêve il se faisait une extase. Ainsi, la jeune fille qui l'avait sauvé autrefois, c'est elle que, tout à l'heure encore, il accablait de son mépris. Cette libératrice inconnue qu'il avait recommandée deux heures auparavant au respect, à l'admiration, à la reconnaissance de ses amis, c'était sa femme, et, sa femme, il l'avait aimée, même lorsqu'il ne voyait en elle qu'une créature infâme !

Mauricette, supposant tour à tour, ou qu'il ne la croyait pas encore, ou qu'elle ne pouvait se faire comprendre, détaillait les

circonstances et accumulait les preuves de l'évasion du chevalier. Lui, il la laissait dire, car il était heureux et fier de l'entendre ; il voulait répondre et ne pouvait pas parler.

Comme elle avait raconté à son frère et son voyage à Paris et les suites funestes de son arrestation par une ronde de nuit, elle le raconta de même à son mari, qui l'écoutait avec plus d'anxiété encore que n'avait fait Dionis. A plus juste titre que ce dernier il devait se considérer comme la cause des malheurs de Mauricette.

Un moment entraîné par l'élan de son âme, il fut près de lui dire à cette pauvre enfant, que le silence de l'homme qu'elle voulait persuader désolait :

—Oui, je vous crois, ange de la délivrance ; oui, nul que moi ne peut mieux vous comprendre, puisque je suis celui-là même que vous avez sauvé.

Il allait parler ainsi, se nommer et tomber à ses pieds pour lui demander pardon et de son coupable dédain et de l'abandon dans lequel il l'avait laissée, quand Mauricette ajouta :

—Vous savez tout, monsieur ; si mes paroles ne m'ont pas mérité votre confiance, c'est que le ciel ne me croyant pas assez punie, me réservait une dernière humiliation. Mais quel que soit le fond de votre pensée, je vous ai dit à quel titre je me trouvais ici, maintenant, dois-je vous demander, à vous, pourquoi vous y êtes venu ?

Rappelé par cette question à son serment et à son crime, Rosemadec demeura muet, il ne pouvait pas dire à la fille de Fauvel :

—Vous, à qui je dois la vie, je voulais vous rendre orpheline ; je suis venu ici pour venger par l'assassinat les victimes de Nantes.

Attribuant son silence à un autre sentiment de honte, Mauricette jugea que l'heure était venue de faire descendre le remords dans cette conscience qui devait sentir le besoin de se purifier, puisqu'elle ne dédaignait pas la prière.

Tout ce qu'une âme tendre peut trouver de douces, de miséricordieuses paroles pour ramener à Dieu celui qui s'en est écarté, Mauricette les dit au chevalier avec tant d'émotion, qu'il dut bien voir que c'était mieux que sa raison qui parlait. Il n'avait rien à se reprocher de ces horribles actions dont elle le croyait coupable, et, malgré cela, les touchantes insinuations de la jeune fille n'étaient pas vaines pour lui ; car en l'écoutant, il se sentait devenir meilleur.

S'exaltant à sa tâche, la sincère et naïve enfant laissait deviner plus que l'intérêt de la vertu dans l'ardeur de son zèle par la conversion du soi-disant bandit. Il était facile à celui-ci de comprendre qu'elle n'essayait de le relever ainsi que pour le rapprocher d'elle.

—Mon Dieu, dit-il, ne m'abusé-je pas ! vous m'aimez ?

—Je voudrais vous savoir digne de l'amour d'une honnête femme ; mais vous le deviendrez, n'est-ce pas ? lui répondit-elle, et notre rencontre, d'aujourd'hui va vous faire à jamais renoncer aux desseins coupables qui vous ont conduit dans cette maison. Jurez-le-moi, et puis espérez... Oui, je pourrai vous aimer, car le repentir vous sera facile... vous êtes bon.

—Vous m'aimez ! vous m'aimez déjà, dit-il, en s'agenouillant devant elle. Oh ! dites-le, Mauricette, dites-le sans crainte.

—A cela, je ne pourrai vous répondre, répliqua-t-elle ; mais il m'a semblé que Dieu n'aurait pas permis notre union, si vous n'aviez dû vous régénérer auprès de moi. Tenez, je suis folle et bien présomptueuse, sans doute, de penser cela ; mais, quand vous me quittâtes au bord de cette route, ce ne fut pas sur mon isolement que je pleurais, mais sur vous, qui perdiez en moi celle qui avait reçu mission de vous faire un besoin de l'estime de vous-même. Pardonnez-moi cette comparaison dont je suis indigne, sans doute, mais après votre départ, j'étais là comme doit être l'ange gardien, quand le péché emporte trop loin l'âme que le Seigneur lui confia. Mais, ajouta-t-elle, je l'ai ressaisie cette âme. O mon Dieu ! faites qu'elle ne m'échappe plus !

—Non, murmura Rosemadec ; elle est à vous, à vous, à vous, ma vie dans ce monde et mon salut dans l'autre.

Encore une fois il allait obéir à l'entraînement auquel il avait déjà été près de céder, et dire un nom qui devait changer en joie toutes les douleurs de la jeune fille, un fait qui devait accomplir toutes ses espérances, quand sa main, qu'il portait à son cœur, rencontra la garde du poignard et froissa le parchemin où était écrit l'arrêt des effigiés de Nantes. Alors il eut à se dire que sa délivrance par Mauricette, son amour pour elle, son mariage avec elle, ne le relevaient pas de ce serment de vengeance fait avec ses amis. Sans doute, il ne pouvait plus frapper le père de sa femme ; mais il devait à son honneur de gentilhomme de dire aux convives du cabaret des Porcherons pourquoi son cœur avait failli, pourquoi sa main se refusait maintenant à punir le bourreau de ses frères.

Entre son terrible devoir, sa reconnaissance et son amour, Rosemadec ne put que répondre à Mauricette, qui le conjurait encore d'écouter la voix du repentir :

—Soyez satisfaite, vous avez vaincu ; mais ce n'était pas pour un vol que j'étais venu ici.

Dès qu'il eut prononcé ces mots, qui contenaient une partie de son secret, il passa par la fenêtre ouverte, descendit le balcon, et, comme un malfaiteur qui fuit devant l'alerte qu'imprudemment il

a donnée, il ne s'arrêta pour respirer que lorsqu'il eut franchi de nouveau le mur du jardin et laissé loin derrière lui la rue où était situé l'hôtel du nouveau conseiller au parlement.

Mauricette était encore pensive à la place où Rosemadec l'avait quittée quand parut le jour.

A l'heure où elle se réunissait avec son père pour prendre le repas du matin, elle trouva M. Fauvel plus soucieux encore que les jours précédents. Ceci ne l'étonna pas : ce n'était qu'une nuance de plus sur cette physionomie, d'ordinaire assez sombre. D'ailleurs, l'expression fâcheuse de son visage pouvait s'expliquer par les tristes réflexions que lui causait le départ de son fils bien-aimé. Malgré les soins qu'avait pris Mauricette d'atténuer les fautes dont s'accusait Dionis dans sa lettre, afin d'expliquer à son père pourquoi il avait quitté Paris le jour même où celui-ci arrivait ; M. Fauvel n'était pas dupe des généreux mensonges de la sœur. Quelques renseignements qu'il avait pris depuis la veille, le mettaient à même de juger combien sa confiance envers ce jeune homme avait été trompée. S'il n'eut pas été privé de Dionis lors de son installation à Paris, il y a tout lieu de croire que Mauricette, retrouvée, aurait été reconduite à son couvent sous la garde de Charlotte ; mais dépaysé et ne connaissant personne dans cette ville, le juge de Nantes s'effraya de se sentir séparé de tout ce qui le rattachait au passé, et il ne fit pas à sa fille un trop sévère accueil.

— Vous avez commis une grande faute, lui dit-il seulement, remerciez la Providence, qui n'a pas voulu qu'elle vous fût plus funeste, et rachetez par votre soumission un mouvement de pitié que je ne vous reprocherai plus.

Ainsi parla-t-il, quand il eut achevé la lecture de la lettre que lui faisait remettre son fils en partant.

Mais, disions-nous, le lendemain de la rencontre nocturne de Mauricette avec Rosemadec, M. Fauvel était encore plus soucieux que les jours précédents. Le déjeuner fini, le vieux magistrat, sans interroger personne, fit remplacer la vitre brisée. Il descendit au jardin, et lui-même effaça sous ses pieds la trace empreinte sur le sable des pas de Rosemadec ; on vit le conseiller au parlement s'isoler au fond de la grande allée ; il venait là pour redresser une branche courbée par l'escalade du chevalier et pour ramasser quelques feuilles tombées qu'il jeta au loin.

Ces derniers soins n'échappèrent pas à Mauricette ; aussi, quand son père reparut dans le salon d'où elle l'avait aperçu égalisant le sable et réparant le dommage fait à un arbre, elle frissonna ; car elle crut qu'il avait deviné son entretien de la nuit dernière dans la maison, avec un étranger.

—Ce soir, lui dit simplement M. Fauvel, vous ne coucherez plus au premier ; j'ai résolu de faire mon cabinet de cette chambre ; d'ailleurs vous êtes trop loin de Charlotte et de moi, et si vous vous trouviez indisposée la nuit, comment pourriez-vous avoir du secours ?

Pour le coup Mauricette supposa que son père avait tout entendu, et qu'il ne changeait ainsi ses premières dispositions d'établissement que pour se rencontrer lui-même une autre fois, avec l'homme qui s'était introduit dans l'hôtel.

—Eh bien ! lui dit-il, comme elle le regardait avec hésitation, avez-vous donc déjà si bien pris l'habitude de cette chambre que ce soit un deuil pour vous de la quitter ?

—Non, répliqua-t-elle timidement ; vous l'ordonnez, mon père, je ferai ce qui vous plait.

—Vous me dites cela d'un ton de résignation si chagrin qu'il semble que vous y teniez, et pourquoi ?

A cette question sévèrement adressée, Mauricette n'avait plus qu'à dire la vérité ou à se soumettre sans réplique. La vérité était affreuse à révéler ; le temps pouvait lui venir en aide et la conseiller ; de plus son mari l'avait quittée sans lui dire :—Je reviens.—Elle ne l'attendait pas, elle n'osait l'espérer ; aussi prit-elle du mieux qu'elle pût un air enjoué, et une heure après en avoir reçu l'ordre de son père, elle était établie dans une pièce de l'appartement supérieur.

Ce serait à tort qu'on supposerait avec Mauricette que le juge de Nantes avait quelque soupçon touchant l'entrevue de sa fille et d'un étranger. Mais il savait néanmoins que quelqu'un était venu la nuit dernière, et qui plus est encore, il pouvait se le nommer.

Une note de la police qui lui avait été adressée le matin disait :

“ On a tout lieu de supposer que quelques-uns des rebelles condamnés à Nantes, et qui ont échappé au glaive de la justice, se sont réfugiés à Paris. Parmi ceux-là, on a cru reconnaître le chevalier de Rosemadec. L'autorité les surveille ; mais que M. Honoré Fauvel se tienne sur ses gardes ; car si quelqu'un s'est introduit dans sa maison la nuit dernière, ce ne peut être que celui qu'on lui désigne ou l'un de ses complices. M. Fauvel voudra bien faire savoir à qui de droit s'il remarque chez lui quelque trace de tentative d'escalade ou d'effraction.”

A ce prudent avis, venu cependant un peu tard, le conseiller au parlement répondit au lieutenant-général de la police du royaume :

“ Je puis affirmer à Monseigneur qu'aucune tentative de ce genre n'a été faite chez moi, ou, si elle a eu lieu, elle n'a pas laissé de traces.”

Le surlendemain soir, comme il était tête-à-tête avec Mauricette, et qu'il feuilletait une liasse de papiers placée devant lui, il s'avisait de dire, se parlant à lui-même, mais tout haut :

—A la-bonne heure, celui-là ! on peut le condamner sans regrets ; car, après Cartouche, de récente mémoire, je ne sache pas un plus grand scélérat que ce Dominique Sauvegrain.

A ce nom, Mauricette releva la tête et répéta d'un air effaré :

—Dominique Sauvegrain !

—Ah ! vous en avez entendu parler à Paris, Mauricette ; cela ne m'étonne pas, on en parle partout.

—Eh bien ! dit-elle, on va le juger ?

—Cette fois ce ne sera plus par coutumace, reprit Honoré Fauvel ; car Sauvegrain a été arrêté hier.

Mauricette poussa un cri ; Fauvel se leva : quand il fut près d'elle, il vit que sa fille était évanouie.

XIV.

Honoré Fauvel, positivement alarmé de l'état de sa fille, lui prodigua tous les soins qui pouvaient la rendre à la vie ; elle reprit connaissance ; mais la fièvre dont elle fut alors saisie l'obligea à se mettre au lit. Cependant elle rassura son père qui voulait que Charlotte passât la nuit à côté d'elle. La vieille servante veilla pendant une heure à peu près au chevet de la jeune malade ; puis celle-ci lui disant qu'elle se trouvait tout à fait remise de son accident, et qu'elle n'avait plus besoin que de repos, Charlotte alla se coucher.

Du repos ! pouvait elle en espérer ?

Après cette violente secousse, Mauricette, comme on se l'imagine, passa une nuit des plus agitées. La nouvelle de l'arrestation de Dominique Sauvegrain la jeta dans un désespoir inexprimable : elle se roulait sur sa couche comme si son lit eut été la claie sur laquelle la main de la justice tourmente les criminels.

Durant la cruelle insomnie qui suivit son évanouissement, la jeune fille voyait se dresser devant ses yeux une fantasmagorie effrayante de supplices. De tout ce qu'elle avait vu, de tout ce qu'elle avait entendu dire à son père des tortures et des châtimens des condamnés, elle se faisait des images et des scènes terrifiantes, dans lesquelles une figure bien connue et bien aimée jouait le rôle fatal. Une victime, toujours la même, mourait sans cesse pour renaître toujours, et pour mourir encore comme les têtes de l'hydre.

Cependant cette effervescence s'attiédit par degrés et un peu de

lumière se fit dans ce chaos. Les hallucinations de la fièvre disparurent, et Mauricette finit par envisager, sous des proportions réelles, le malheur qui venait de la frapper dans la personne de cet homme étrange qui était son mari.

La vieille servante, ainsi que nous l'avons dit, après avoir quelque temps veillé sa maîtresse, avait gagné son réduit pour la laisser. En conséquence, Mauricette était seule dans les ténèbres. Comme elle ne pouvait calculer le temps que sur la durée de ses souffrances, le moment vint où elle pensa que la nuit devait être assez avancée pour que dans l'hôtel tout le monde fut endormi.

Alors, elle se leva sans savoir au juste ce qu'elle voulait faire. Poussé par un instinct secret, par le besoin de se mouvoir, de changer de place, elle alla droit devant elle, marchant pour marcher. Mais, dès les premiers pas, elle sentit le froid la pénétrer de ses flèches aiguës. Elle rentra vivement sa jolie tête, comme pour lui faire un abri, entre ses frissonnantes épaules ; et revenue vers le lit, elle prit à tâtons une robe dont elle s'hahilla à la hâte, puis une mantille, de laquelle elle enveloppa ses bras marbrés par l'impression glaciale de l'air.

Cela fait, elle s'avança dans l'ombre, descendit un étage et arriva dans un salon qui avait vue par deux fenêtres à balcon sur le jardin de l'hôtel. C'était là justement, dans ce salon, que deux jours auparavant Mauricette avait inopinément rencontré cet homme dont on venait de lui annoncer l'arrestation. Dans sa pensée, elle ne soupçonnait pas qu'il pût exister d'autre Sauvegrain que celui qu'elle connaissait ; elle ne pouvait voir dans celui que, maintenant, nous savons être le chevalier de Rosemadec, que le redoutable bandit dont le nom avait, pour elle seule, cessé d'être un épouvantail. Si l'on n'a pas encore exposé pour quels motifs Rosemadec, le noble gentilhomme breton, s'était affublé de cette réputation exécrationnelle et avait pris pour lui tout le mépris auquel elle devait exposer celui qui s'en faisait porteur, on a compris du moins pourquoi Rosemadec avait si obstinément, bien qu'avec tant de peine, caché à la jeune fille son véritable nom.

Cette dernière, en parcourant le salon à cette heure de la nuit, fut assaillie de souvenirs qui réveillèrent ses douleurs. Elle s'approcha de la croisée, et à travers les vitres, elle jeta un long regard dans le jardin. La lune était pâle, voilée par intervalles ; les branches criaient, les feuilles des arbres se détachaient en sifflant sous le vent impétueux du nord.

Ce spectacle de désolation rafraîchit l'âme de Mauricette ; entre la nature et l'état de son cœur, elle trouva une parfaite harmonie, et le secret plaisir qu'elle prit à associer l'orage qui grondait inté-

rieurement en elle avec la tempête du dehors, apporta quelque soulagement à ses peines.

De sa main tremblante, elle toucha la vitre qui remplaçait celle que, pour opérer son introduction dans l'hôtel, l'homme qu'elle croyait encore Sauvegrain, avait cassée, et que, silencieusement, son père avait fait remettre comme il avait effacé la trace des pas de Rosemadec et redresser les branches que le poids de son corps avait courbées.

Tous ces souvenirs, qui parlaient à son âme, lui faisaient une sorte de bonheur, car malgré tout, elle l'aimait, cet homme ; elle se le représentait à cette même place, humble, tendre et soumis, plein de franchise et de remords, tel enfin qu'il lui était apparu naguère.

Une fois sur la pente de ces pensées, Mauricette, pour tromper sa douleur, voulut se repaître encore de ces souvenirs, dont elle se trouvait pour ainsi dire enveloppée. Les ténèbres la contraignaient, et comme si en éclairant la scène elle eût espéré mieux voir le personnage qu'elle évoquait, Mauricette alla chez elle prendre une lampe qu'elle alluma, c'était cette même lampe que, dans sa frayeur, deux jours auparavant, elle avait laissé tomber devant l'apparition du chevalier de Rosemadec.

Alors, par la vigueur de l'imagination, elle donna pour ainsi dire une substance à son idéal, à son rêve ; elle habilla d'un corps cette image qui la poursuivait, et vraiment elle vit son mari ; elle lui parla, l'écouta, lui répondit comme s'il eut été là présent. Puis, se rappelant tout ce qu'elle connaissait de lui, son dévouement, sa générosité, sa prière, ses larmes, et cette fière majesté du visage qu'elle ne pouvait accorder avec l'ignominie du cœur, Mauricette se demanda si réellement cet homme était coupable de tous les crimes dont on l'accusait, et puis quels étaient ses crimes ? Et enfin, à supposer même qu'il les eût commis, elle se demanda encore s'il n'existait pas des actions qui rachètent un tel passé, des repentirs qui absolvent, des remords qui purifient.

Ignorante qu'elle était des procédés de la justice, Mauricette savait cependant qu'il est dressé un historique des méfaits d'un accusé, que cet historique accompagné de témoignages, de preuves et de pièces, s'appelle dossier, et que ce dossier était confié au juge chargé de formuler un rapport pour l'édification de ses collègues et pour se faire à lui-même une opinion. Donc, puisque son père avait été commis pour l'affaire de Sauvegrain, nul doute que cette triste biographie ne se trouvât entre ses mains. Elle se rappela alors la liasse de papiers qu'il feuilletait quand il prononçait le nom du bandit.

—Si je pouvais connaître, si je pouvais lire, se disait-elle, l'ex-

posé de cette existence tourmentée, malheureuse sans doute, mais à coup sûr, moins criminelle qu'on ne pense ! Oh ! ces juges endurcis par l'exercice de leur profession manquent de miséricorde et d'entrailles. Ils n'ont des yeux que pour le mal ; une faute efface une vertu. A la nécessité, à l'entraînement, à la misère, aux circonstances fatales, ils n'accordent rien ; ils ne voient que le crime à nu, ils l'examinent, l'isolent et le condamnent. O mon Dieu, que vous êtes meilleur, vous, parce que vous êtes la clairvoyance et la sagesse infinies ! Et moi qui ne suis rien, Seigneur, que la plus faible de vos créatures, je crois pourtant que la reconnaissance, que l'amour me donneraient autant de lumières que prétendent en avoir les sages et les prudents. Oui, si j'avais à la juger, moi, la vie de cet homme que votre divine Providence a jeté à travers ma destinée, je découvrirais des éclairs dans ces ténèbres, des paillettes d'or dans cette eau fangeuse, des étincelles de vertu dans cette cendre impure. Après tout, je veux savoir ce qu'il a fait, ce malheureux, pour amasser sur lui tant de mépris et de colère ; j'en ai le droit : il est mon mari !

A mesure qu'elle parlait de la sorte, la fille du conseiller s'était singulièrement exaltée ; elle avait redressé sa tête, ses beaux yeux étincelaient ; de ses narines frémissantes, elle semblait flairer le danger, et se préparait à le braver de toute l'énergie peinte sur son noble front.

A son insu, et sans se rendre compte de ses mouvements, elle se trouva ainsi engagée dans l'escalier de pierre dont elle franchissait les marches d'un pas ferme et résolu.

Mais elle s'arrêta tout à coup, comme honteuse de sa démarche, et s'effrayant de la solitude et du silence qui l'environnaient. C'est que la nuit ils avaient quelque chose de terrifiant, ces escaliers en spirale où le vent s'engouffrait comme le souffle dans l'orgue, où le pied, en se posant, réveillait des échos imprévus, où la lumière vacillait sans point d'arrêt, sans lignes précises. Dans ce chemin bizarre, le moindre incident prenait des proportions mystérieuses. Sous cette noire voûte, on allait des ténèbres aux ténèbres, entre deux inconnus, toujours enfermé dans une enceinte de pierre où le chemin changeait à chaque pas sans varier jamais. Sorte de sépulcre qui marchait avec vous, échelle obscure et sans fin qui cachait un sens cabalistique et donnait une idée de l'éternité.

Notre jeune fille ne prit pas le loisir d'analyser ces étranges sensations ; mais elle les éprouva, et transie de peur, elle appuya son front contre la pierre glacée, puis elle voulut revenir sur ses pas ; mais ses jambes se refusèrent à lui obéir, et ses genoux se heurtèrent contre une marche. Pourtant il fallait dominer cette fra-

yeur, il fallait de nouveau monter un étage, car c'était là que le conseiller au parlement de Paris avait tout d'abord établi son cabinet de travail. Cette pièce n'avait pas encore changé de destination ; le temps avait manqué pour qu'Honoré Fauvel fût déjà installé dans la chambre qui avait été celle de la jeune fille. Donc c'était là qu'elle comptait trouver le dossier de Dominique Sauvage, et cette recherche devait être très aisée, car certainement à cette heure, le juge sévère dormait au fond de son appartement.

Agenouillée sur les marches, la sœur de Dionis écouta les palpitations de son cœur, le seul bruit qu'elle entendit à cette heure et dans ce silence. Elle posa la lampe, et de son mouchoir elle s'essuya le front, puis elle se releva et s'armant de courage, elle tenta d'avancer. A peine avait-elle franchi quelques montées, que tout à coup une clarté soudaine la frappa au visage. Elle entendit le bruit d'un pas grave venir vers elle, et elle aperçut, à l'étage supérieure, les ondulations de la lumière qui marquaient le mouvement du personnage qui s'avançait.

Mauricette pétrifiée par la peur, resta clouée à sa place.

Pour descendre il était trop tard ; se cacher, était impossible en un pareil lieu, et avant même qu'elle eût songé à l'un ou à l'autre de ses expédients, la personne qui venait ainsi devait être auprès d'elle.

C'était Honoré Fauvel. A cette heure tardive il gagnait sa chambre à coucher, ayant sous le bras des papiers qu'il venait de consulter, sans doute, ou qu'il se réservait de lire durant les intermittences de son sommeil.

Il avait aperçu sa fille,

—Vous ! mademoiselle ! d'où venez-vous ? dit-il sévèrement à Mauricette.

Celle-ci ne put articuler une parole distincte ; elle balbutia, pâlit et se tut. Le juge la regarda, puis sans prononcer un seul mot, il la saisit rudement par la main et l'entraîna de vive force.

Ils arrivèrent ainsi tous les deux dans la chambre du juge. Là ce dernier délivra sa fille de l'étreinte, et frappant de la main les papiers que tout à l'heure il tenait sous le bras :

—A la fin voilà trop de mystère dans votre conduite, Mauricette, dit-il, ce n'est pas sans cause que vous vous êtes évanouie ce soir, et cette cause je veux la connaître ; je n'ai prononcé qu'un nom, je me le rappelle, et ce ne peut être ce nom qui ait produit sur vous tant d'effet.

Mauricette courba la tête : c'était un commencement d'aveu. Etonné, M. Fauvel reprit :

—Vous ne dites pas que je m'abuse. Mais c'est d'un scélérat qu'il

s'agit ! vous allez m'expliquer, j'espère, pourquoi vous vous intéressez si fort au misérable qui va bientôt comparaître devant nous ?

Et en même temps qu'il adressait cette interrogation, Honoré Fauvel lança sur Mauricette un de ces regards de juge qui pénètrent les âmes et troublent les consciences.

La jeune fille, pour toute réponse, tomba aux genoux de son père.

—Vous à mes pieds, dit-il, vous m'avez donc bien offensé pour sentir le besoin de vous humilier de la sorte. Voyons, de quoi s'agit-il ; parlez, je vous l'ordonne.

—J'implore votre miséricorde mon père, dit la pauvre enfant ; votre fils bien-aimé ne vous a pas tout dit en me remplaçant sous votre protection. Pour me ménager une excuse et votre pardon, il vous a trompé, il vous a menti.

—Qu'est-ce à dire, s'écria Fauvel, s'agitant sur le fauteuil où il était assis ; c'est en accusant votre frère que vous sollicitez votre grâce !

—Mon père, poursuivit Mauricette d'une voix entrecoupée et pourtant rapide, comme si elle eût craint de voir faillir son courage pour la terrible confession qu'elle allait faire ; si Dionis a consenti à vous tromper, c'est par compassion pour moi, c'est par dévouement pour sa sœur. Mais je dois vous avouer, au risque de m'attirer votre juste rigueur, je dois vous avouer, parce que c'est la vérité, que durant mon absence de la maison paternelle, c'est à peine si j'ai vécu un seul jour auprès de Dionis.

—Grand Dieu ! s'écria le père, laissant retomber sa tête dans ses mains ; mais aussitôt découvrant son austère visage : Je vois, ajouta-t-il, que vous avez été bien coupables tous les deux ; mais vous plus que Dionis. On ne cache que ce qu'on a honte de montrer, et j'ai peur de lire dans votre existence passée loin de moi... Mais rien encore ne m'explique votre émotion en entendant le nom d'un brigand, d'un meurtrier, de cet infâme Sauvegrain.

—Ne l'accablez pas, mon père, interrompit hardiment la jeune fille ; puis, la tête inclinée jusqu'à terre, elle murmura tout bas : Cet homme c'est mon mari !

—Ton mari ! répéta Fauvel dont les lèvres frémissaient et qui se pencha vers sa fille, la soulevant de ses bras nerveux et répétant d'une voix égarée : Son mari ! son mari !...

Ensuite, pour être plus à portée d'entendre la réponse de Mauricette, le juge mit un genou en terre et souffla ces paroles à cette enfant brisée qu'il secouait avec violence.

—Tu es folle, Mauricette, continuait-il, j'ai mal entendu, mal compris, n'est-ce pas ? Tu n'as pas dit, tu n'as pas pu dire... Non

je rougis de honte rien qu'à répéter ces mots...Sauvegrain ton mari !

La jeune fille garda le silence et joignit les mains.

—Tu ne répons pas, malheureuse ! s'écria le père avec fureur, et dans l'aveuglement de sa colère, il leva la main et menaça Mauricette.

Mais ce ne fut qu'un moment d'oubli dont le sévère magistrat se repentit aussitôt. Ses bras retombèrent avec désolation, et, la face blême, la démarche chancelante, il revint à son fauteuil, dans lequel il se jeta anéanti en murmurant :

—O mon Dieu ! mon Dieu ! que vous m'avez cruellement puni !

Alors Mauricette se traîna sur le carreau de la chambre jusqu'aux genoux de son père, et là elle saisit ses mains froides qui la repoussaient ; elle les couvrit de baisers et de larmes, et enfin elle raconta la triste odysée de ses malheurs.

Le vieux juge restait morne, impassible et glacé. Quand Mauricette eut achevé son récit, il laissa échapper un cri d'horreur, et ce fut tout.

Le silence se rétablit, un silence de mort que troublaient seulement les sanglots de la pauvre fille.

Mauricette restait toujours agenouillée aux pieds de son père, s'alarquant de n'entendre ni plaintes ni reproches ; elle osa lever les yeux sur la figure du conseiller, et ce regard, comme une flamme ou comme une flèche, appela un éclair de vie sur cette figure défaite et aviva le sentiment de la douleur dans un corps sans mouvement.

Honoré Fauvel détourna la tête avec répulsion, mais ce mouvement appela ses yeux et son attention sur les papiers qu'il tenait tout à l'heure et qu'il venait de poser à côté de lui sur la table. Aussitôt par un geste fébrile, il tourna ses feuillets qu'il ne touchait qu'avec dégoût, et les parcourant d'un regard épouvanté :

—Savez-vous, madame, quel est cet homme, ce Dominique Sauvegrain ? s'écria-t-il.

—C'est mon mari, répliqua Mauricette, se redressant à son tour.

—Il a volé sur les grands chemins, continua le vieillard.

—Il m'a fait l'aumône, répondit la jeune fille, c'est mon mari !

—Il a pillé des églises, il a porté la main sur les vases sacrés.

—Il a prié Dieu, mon père ; je l'ai vu.

—Il a maltraité lâchement des hommes sans défense.

—Il m'a protégée contre l'insulte, et m'a garantie de l'outrage.

—C'est un assassin, il a tué.

—C'est mon sauveur ; il s'est jeté dans les flots pour m'arracher à la mort.

—Il n'a respecté ni la pureté des jeunes filles ni l'honneur des femmes !

—Il m'a respectée, quand il n'avait d'autre obstacle que ma faiblesse, d'autres témoins que la solitude et la nuit. Voilà ce que je sais, mon père j'ignore tout le reste ; je veux l'ignorer, je ne le crois pas. Je ne connais cet homme que par des bienfaits, je ne lui ai vu faire que de bonnes actions. Je lui dois l'honneur, je lui dois la vie. Qu'il soit pour tous le dernier des criminels, il n'en sera pas moins pour moi le plus généreux des hommes. Je ne le renierai jamais, c'est mon mari et je l'aime !

Elle était belle ainsi, affrontant le courroux de ce père inflexible, se glorifiant de cet amour qui purifiait à ses yeux celui qui l'inspirait ; elle était belle, se jetant au milieu de ces horreurs avec ce sublime courage d'un marin qui se précipite dans les flots au risque d'être englouti avec celui qu'il veut sauver.

Le père, que cette scène avait bouleversé, montra la porte du doigt, et ne dit que ces mots :

—Madame, je ne vous connais plus. Vivante vous serez morte pour moi. Je n'ai plus de fille. Je vous défends de jamais paraître en ma présence.

Mauricette résignée s'inclina et fit quelques pas vers la porte : mais avant d'en franchir le seuil, elle s'arrêta et pour la dernière fois tournant ses yeux suppliants vers ce vieillard qui la chassait.

—Je vous obéis, mon père, lui dit-elle avec soumission. Vous savez maintenant quels liens indissolubles et sacrés m'attachent à cet homme qui va bientôt paraître devant votre tribunal, à ce malheureux dont le sort est peut-être entre vos mains. N'oubliez pas, mon père, que quelle que soit la destinée de cet homme, je veux et je dois la partager. Si on l'expatrie, je le suivrai ; si on lui attache aux pieds le boulet du galérien, je le traînerai avec lui ; si une prison éternelle s'ouvre pour le recevoir, il me trouvera à ses côtés pour essuyer ses larmes et alléger le poids de ses chaînes ; si enfin, poursuivit-elle d'une voix entrecoupée, si la justice impitoyable le condamne au dernier supplice, oh ! ce jour-là il sera bien mon mari ; car aucun obstacle, aucune force humaine ne pourra nous désunir. Nous paraîtrons ensemble devant Dieu, devant le roi des rois, le juge des juges, et j'espère que celui-là sera pour lui plus miséricordieux que les hommes.

Cela dit, elle voulut s'approcher de son père pour lui adresser son dernier adieu ; mais un coup d'œil du vieillard glaça le courage de la jeune fille. Le doigt impérieux du juge lui montra de nouveau la porte, et Mauricette s'éloigna.

Quelques jours se passèrent durant lesquels Honoré Fauvel ne

sortait que pour aller aux séances du parlement ; et les devoirs de sa charge remplis, il s'enfermait nuit et jour dans sa chambre sans vouloir y recevoir personne et sans parler à qui que ce fût.

Dans ce court espace de temps, le chagrin avait ployé cette haute taille et altéré cette figure sénile. La vieille Charlotte qui voyait dépérir et tomber ce maître, à qui elle supposait une force invincible, parce qu'elle avait toujours subi son joug de fer, Charlotte s'effrayait des ravages du désespoir, et pour n'en rien laisser paraître elle abordait toujours M. Fauvel avec un rire stupide qui faisait mal à voir.

Cependant, la nuit, si on avait pénétré dans la chambre du juge, on aurait pu entendre de sourds gémissemens et des plaintes désolées. Quelle position plus affreuse que la sienne ? il ne pouvait faire casser le mariage de sa fille, sans en révéler les circonstances déshonorantes, sans flétrir à jamais sa famille et son nom. D'un autre côté, il ne pouvait juger son gendre, et il repoussait l'idée de se récuser, car de quels motifs appuyer sa récusation ? Et Sauvegrain, s'il était amené devant ses juges, n'allait-il pas dévoiler cet affreux mystère ? Ne serait-ce pas une grande joie pour l'assassin que de se glorifier, devant un tribunal, de son alliance avec la fille d'un magistrat ? Ainsi pas de refuge contre la honte, pas de sauvegarde contre ce déshonneur imminent ; et pour comble de fatalité, Mauricette aimait Sauvegrain !

Fauvel, doublement blessé dans sa dignité d'homme et dans son orgueil de père, demandait à Dieu le repos de la tombe, mais Dieu ne devait pas exaucer ses prières.

Tous les jours, en sortant de sa chambre, avant de se rendre au parlement, il rencontrait sa fille qui, malgré la défense rigoureuse de reparaitre à ses yeux, se mettait à genoux lorsque son père passait et lui disait avec des larmes :

—N'oubliez pas, mon père, qu'il m'a défendue, qu'il m'a respectée, qu'il m'a sauvé la vie. Souvenez-vous que c'est mon mari.

Mais le vieillard passait sans donner le moindre signe qu'il eût fait attention aux paroles de sa fille.

Un jour cependant, Honoré Fauvel manda Mauricette auprès de lui.

—Moi aussi, j'ai manqué à tous mes devoirs, lui dit-il ; à moi aussi, un accusé digne du dernier supplice doit sa délivrance : Sauvegrain est libre.

—Libre, s'écria la jeune fille en se prosternant. Soyez mille fois béni, mon père.

—Vous oubliez que je ne vous connais plus, madame, interrompit M. Fauvel, d'une voix sévère et sans laisser tomber un seul re-

gard sur sa fille. Sauvegrain, poursuivit-il, a été délivré de son cachot ; il vous attend dans un village près de Paris. Il se propose de passer en Hollande. Vous pourrez l'accompagner jusqu'à la frontière. Charlotte est chargé de vous donner les renseignements pour que vous puissiez aller rejoindre cet homme. Vous recevrez d'elle aussi l'argent nécessaire à votre voyage. Puis vous resterez avec lui si bon vous semble, ou bien vous reviendrez à Nantes, où je vais me rendre moi-même. Je quitte Paris pour toujours.

Mauricette, folle de joie en apprenant cette heureuse nouvelle, envoya de la main à son père les baisers qu'il ne voulait plus recevoir d'une pauvre créature qu'il avait cessé de regarder comme son enfant. Puis elle courut à Charlotte, l'accabla de questions et de caresses, car elle avait besoin de quelqu'un à qui témoigner son bonheur, quelqu'un qui ne résistât pas à l'expansion de sa reconnaissance et de son amour.

Enfin la fatalité s'était lassée de la poursuivre, enfin elle allait retrouver cet homme qu'elle aimait de tout son cœur, cet homme sauvé par elle et qu'elle ne pouvait plus quitter.

Elle part, elle vole, elle arrive dans la nuit ; elle frappe à l'auberge qu'on lui a indiquée. Elle ouvre, va pour se jeter dans les bras de son mari ; mais tout à coup elle recule épouvantée. Elle a reconnu le baron de Montclar, de l'hôtel d'Anglade.

— Vous, monsieur ! s'écrie-t-elle avec effroi.

— En personne, répond le baron avec un singulier sourire : ne venez-vous pas chercher Sauvegrain, le prisonnier ; Sauvegrain, votre mari ? Eh bien, donnez-vous la peine de vous asseoir, car Dominique Sauvegrain, c'est moi-même !

(A continuer.)

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. JOSEPH TASSÉ, PRÉSIDENT DE L'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS, DANS LA SÉANCE DE CLÔTURE, DU 2 MAI 1874.

MESDAMES ET MESSIEURS,

En prenant la parole ce soir, une agréable tâche m'incombe tout d'abord. Je dois offrir mes plus sincères remerciements, au nom de l'Institut Canadien-Français, à tous nos zélés collaborateurs et à toutes les dames et messieurs qui, par leur talent littéraire et artistique, ont su rendre à la fois si attrayantes et si instructives nos séances du *Cercle des Familles*, dont cette dernière soirée sera le digne couronnement.

L'organisation, Mesdames et Messieurs, de la longue série de soirées hebdomadaires dont se compose notre cours, demande une somme de bonne volonté, de persévérance et de patriotique dévouement que nous ne saurions trop apprécier. Or, la tâche la plus difficile retombe forcément sur le directeur musical, qui doit s'ingénier, bon gré mal gré, à nous donner de la musique et du chant, chaque mercredi. M. Louis Dauray avait bien voulu accepter cet onéreux honneur, et il a été, en toutes circonstances, à la hauteur de la position ; aussi je dois le remercier tout le premier du zèle qu'il a déployé comme le féliciter des succès qu'il a obtenus. M. Laperrière, qui avait bien voulu se charger, cette année encore, de l'organisation dramatique, a cueilli de nouveaux lauriers à la tête de nos amateurs, et il voudra bien accepter la sincère expression de la reconnaissance de l'Institut qui, il y a quelques semaines, s'est traduite à son égard par un témoignage d'estime amplement mérité.

Je voudrais pouvoir remercier individuellement tous ceux qui nous ont été utiles à quelque titre que ce soit ; mais je ne puis m'empêcher, du moins, de reconnaître hautement le précieux concours que nous ont si souvent donné l'orchestre Marier, le corps de musique des Jeunes Canadiens et celui de Hull, dont l'agréable harmonie n'a pas peu contribué à l'éclat de nos soirées.

Je ne veux pas non plus paraître ignorer notre club d'amateurs qui nous ont maintes fois prouvé avec quelle facilité ils savaient s'initier à l'art d'interpréter dignement la comédie et la tragédie. Ces messieurs ont d'autant plus de titres à nos éloges, que le choix de leurs pièces a toujours été fait avec un juste discernement et avec le plus grand respect pour le bon goût, les convenances et la morale. Si le théâtre immoral, tel qu'on l'entend trop généralement de nos jours, produit de si funestes conséquences, si on le regarde avec raison comme un engin puissant de démoralisation, il est certain que de bonnes pièces dramatiques, remplies de sages renseignements, mettant en scène sous les formes les plus belles et les plus émouvantes la religion, l'héroïsme, le dévouement à son pays, ne peuvent qu'avoir une heureuse influence sur la société. Il faut amuser le peuple, c'est vrai. Il faut instruire le peuple, c'est encore plus vrai. Mais doit-on sous le prétexte d'amuser et instruire le peuple, travailler à le démoraliser ? Doit-on, je le demande, sous le prétexte d'amuser et instruire le peuple, en appeler à ses plus mauvais instincts, et empoisonner son esprit de toutes ces doctrines erronées, de toutes ces captieuses théories, d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus perfidement dissimulées ?

Nos amateurs savent donner au théâtre une fin plus noble et plus relevée, et tant que la mère pourra permettre à sa fille de venir les entendre, c'est-à-dire tant qu'ils persévéreront dans la même voie—et ce serait leur faire injure que de supposer le contraire,—ils peuvent être sûrs d'avoir toujours un nombreux et sympathique auditoire pour applaudir à leurs succès.

Les conférences pendant le cours, Mesdames et Messieurs, ont été nombreuses, variées, pleines d'intérêt, et je constate avec plaisir qu'elles ont été suivies avec une attention soutenue. On a pu croire que le public, en n'étant plus admis gratuitement à nos réunions, s'y rendrait en moins grand nombre que par le passé, mais il n'en a rien été. Cette salle a été envahie chaque mercredi par une assistance considérable, qui a su répondre généreusement à nos efforts pour l'amuser et l'instruire à la fois.

En outre des entretiens donnés par nos littérateurs de la capitale, nous avons eu la bonne fortune d'entendre une lecture de

l'hon. M. Royal, l'un de nos plus distingués publicistes, sur les ressources de Manitoba et sur le bel avenir réservé à cette jeune province comme à tous nos vastes territoires du Nord-Ouest. Pour la première fois, nous avons pu être témoins d'une discussion publique sur la supériorité des anciens ou des modernes dans les arts, et l'intérêt qu'elle a suscité, démontre combien il serait avantageux à l'avenir d'avoir plus souvent de ces débats, qui habituent la jeunesse aux luttes importantes de la parole et à l'art difficile de l'improvisation.

Bref, comparé aux autres années, nous pouvons dire sans présomption que le cours de cet hiver n'a rien à leur envier. Le public l'a prouvé, du reste, par son louable empressement à se rendre à nos soirées, et j'ai entendu bien des fois exprimer le vœu, dont je me fais ici l'écho, que l'Institut puisse continuer à l'avenir de marcher aussi hardiment dans la voie du progrès. Dans tous les cas, Mesdames et Messieurs, je ne serai pas le dernier à applaudir si, allant de succès en succès, notre société réussit à atteindre encore plus efficacement le but intellectuel, social et éminemment patriotique qu'elle poursuit avec une si louable énergie.

Les conférences qui ont été lues, Mesdames et Messieurs, depuis un certain nombre d'années à l'Institut, formeraient aujourd'hui plusieurs volumes, et il est à désirer que l'on prenne au plus tôt les moyens nécessaires pour les réunir ensemble et les publier. Toutes n'ont pas été écrites, toutes n'ont pas été prononcées en vue de la publicité, et plusieurs ont probablement perdu l'actualité qui constituait leur principal mérite. Un bon nombre de ces conférences pourraient cependant voir le jour et être lues avec fruit. Le choix pourrait se faire, du reste, sous l'intelligente direction d'un comité de littérateurs. Les études que l'on publierait ainsi seraient signées, entre autres, par des hommes dont la réputation littéraire est avantageusement établie, comme MM. Royal, Sulte, Gérin, Montpetit, Genand, Blain de St. Aubin, Drapeau, l'abbé Tanguay et M. Eugène Dorion, mon regretté prédécesseur, enlevé à cette institution au moment même où il formait les plus beaux projets pour son avenir.

Ces conférences réunies sous forme d'un ou plusieurs volumes ajouteraient, j'en suis sûr, plus d'une perle à notre écria littéraire plus d'une page importante à notre histoire, plus d'un morceau de véritable éloquence à nos meilleures inspirations oratoires, et plus d'une pierre précieuse à l'édifice naissant de notre littérature. Elles seraient encore un monument durable des efforts incessants que nous avons faits pour contribuer au mouvement intellectuel de la province de Québec, et pour conserver et faire fleurir, s'il est pos-

sible, la langue et la littérature française sur ce sol ingrat de la province la plus anglaise de la Confédération Canadienne.

Ce projet, Mesdames et Messieurs, est d'une importance facile à concevoir, et j'ai confiance que le jour n'est pas éloigné où nous en verrons la réalisation.

En inaugurant le cours, je crus devoir donner un aperçu général de la littérature canadienne et insister sur l'importance pour notre institution de contribuer dans toute la mesure de ses forces à son développement. Je m'efforcerai de prouver que les lettres étaient beaucoup plus avancées qu'on le croyait généralement, et j'affirmai même que plus d'une plume française serait fière de signer quelques unes des meilleures pages de nos écrivains canadiens.

Depuis, j'ai lu avec infiniment de plaisir plusieurs études publiées dans des journaux importants de Paris sur nos romanciers et nos poètes, qui corroborent parfaitement cette assertion qui a pu paraître un peu hasardée à quelques-uns. Les auteurs de ces critiques ont lu les écrits de plusieurs de nos littérateurs avec un tel intérêt qu'ils expriment le désir qu'un éditeur de Paris se charge d'en faire une édition française, tout comme ces ouvrages américains que l'on réédite en Angleterre. L'un d'eux, dans une série d'articles dont je n'approuve pas toutes les appréciations, mais qui sont inspirées par une extrême bienveillance, fait entre autres réflexions pleines de justesse :

“ Quoique le Canada confine aux Etats-Unis, il ne faudrait pas croire qu'il s'agisse ici d'américanisme ou de rien qui lui ressemble. Si les américains viennent acheter en Europe les pierres précieuses dont ils composent ensuite des mines de diamants en Californie et autres lieux, rien de pareil ne se passe dans notre ancienne colonie. Les pierres dont ils parent leur couronne poétique sont bien à eux, Canadiens, et il suffit de les examiner pour s'apercevoir qu'elles portent l'empreinte du sol et la trace de leur origine.

“ Ne perdons pas de vue, toutefois, que la littérature, au Canada, est une plante nouvellement venue, dont, il y a vingt ans, on soupçonnait à peine l'existence. Elle n'a eu pour croître, grandir et se fortifier, ni les orages d'une critique salutaire, ni la bienfaisante rosée des siècles. Comme une jeune fille qui se hasarde pour la première fois dans le monde, elle nous paraît tout d'abord faible, timide, embarrassée. Mais bientôt les soins et l'attention dont elle est l'objet la rassurent, et elle finit par trouver dans les applaudissements décernés à son esprit et à ses grâces les armes qui doivent lui amener la victoire et la forcer à vaincre.”

Je ne voudrais pas, Mesdames et Messieurs, vous laisser sous

l'impression que c'est la première fois qu'on s'occupe des ouvrages canadiens en France. Nos littérateurs ont été plus d'une fois l'objet d'appréciations flatteuses de l'autre côté de l'Atlantique, dont le seul tort a été de paraître à de trop longs intervalles. L'histoire du Canada par M. Garneau, lui a valu, par exemple, les meilleurs éloges de maints écrivains français de réputation, entre autres de M. Henri Martin; l'œuvre historique de M. l'abbé Ferland lui a également obtenu d'honorables mentions dans les revues françaises, et le discours prononcé par l'hon. M. Chauveau, lors de l'inauguration du monument élevé à la mémoire des braves des Plaines d'Abraham,—qui est selon moi le chef-d'œuvre de l'éloquence canadienne,—a été jugé digne de trouver place dans l'Annuaire de la Revue des Deux Mondes. Les œuvres poétiques de MM. Crémazie, Fréchette, Lemay, Sulte, Routhier et autres ont été aussi signalées non moins favorablement.

C'est probablement cette meilleure connaissance de notre littérature qui a inspiré à un libraire français, M. Sauton, la patriotique idée de tenir constamment à Paris un dépôt d'ouvrages canadiens qui s'écoulerait, paraît-il, assez facilement. Si nos ouvrages obtenaient une plus grande circulation en France, il est certain qu'ils contribueraient puissamment à attirer l'attention publique sur notre pays, sur ses ressources et sur les avantages commerciaux qu'il peut lui offrir. Comme ils serviraient à raviver notre souvenir à notre ancienne mère-patrie, injustement oubliée de plus d'un million de ses descendants, dont la langue, les lois et les mœurs sont restées françaises et ont victorieusement résisté à l'invasion de l'élément anglais.

Oui, Mesdames et Messieurs, nous pouvons le constater avec plaisir, la fleur de notre littérature ne fait encore que croître, mais elle pourra avant longtemps s'épanouir dans toute sa grâce et sa beauté, répandant des parfums d'autant plus agréables que, pure comme la fleur de nos prairies, elle n'aura pas été flétrie ou desséchée par le vent brûlant de la libre-pensée.

Pour que notre littérature prenne un nouvel essor et s'élève sur des sommets qu'elle n'a pu encore atteindre, il nous faut cependant lui donner plus d'encouragement que par le passé. Quand on songe aux progrès qu'elle pourrait faire, aux œuvres remarquables qui naîtraient, aux talents qui s'étiolent dans leur fleur, faute de protection; quand on songe aux immenses résultats qu'un grand mouvement intellectuel aurait sur la marche de nos destinées, on ne peut que déplorer profondément l'apathie du public. Nos livres ne sont pas assez lus, pas assez répandus, pas assez appréciés. Et combien de personnes qui refusent d'acheter souvent un bon ouvrage

canadien sous des prétextes plus ou moins futiles, ne craignent pas de dépenser dix ou vingt fois le montant voulu en frivolités ?

On a dit que Pégase était un cheval qui menait les grands hommes à l'hôpital, et l'histoire de maints célèbres poètes ne le prouve que trop. Mais n'en devons-nous pas moins faire tout en notre pouvoir pour encourager ceux que le génie a marqués de son auréole et, qui avec moins d'indifférence de la part du public, seraient une gloire pour leur pays.

Je me rappelle aussi la parole de ce député français qui, à l'époque de la Restauration, s'opposait à l'encouragement des lettres par l'état, car, disait-il, si vous engraissez les poètes, ils ne chanteront plus. Si ce député eut vécu en Canada, je ne crois pas qu'il eut redouté un pareil danger qui, j'en suis sûr, ne vous paraît pas imminent.

Il est vrai que plusieurs des belles inspirations, que plusieurs des accents les plus émus, les plus éloquents de la poésie ont été arrachés par la misère. Homère demandait l'aumône en récitant ses immortels poèmes ; Milton écrivait les incomparables beautés du *Paradis perdu* alors que l'indigence la plus extrême habitait son gîte, et c'est sur un misérable grabat que Gilbert conçut la fameuse pièce de vers : *Au banquet de la vie infortuné convive*, etc., que nous savons tous un peu par cœur. Mais combien de poètes, d'historiens, d'orateurs et de philosophes seraient encore à naître, s'ils n'avaient obtenu les faveurs de Mécènes, comme Auguste le Grand, François Ier, Louis XIV et autres protecteurs puissants ? Combien d'œuvres illustres n'auraient jamais vu le jour, si leurs auteurs n'eussent eu pour les soutenir au milieu de leurs veilles et de leurs travaux leur patrie toute entière, qui les applaudissait, les couronnait de lauriers, les anoblissait, et leur rendait hommage comme à ses plus nobles enfants ?

Les Mécènes sont rares en Canada.....bien rares, avouons-le. Il est un homme pourtant auquel on ne saurait refuser ce titre. Cet homme, par le seul encouragement qu'il a donné aux lettres canadiennes, leur a imprimé un essor remarquable. Il a tendu une main généreuse à nos littérateurs, il a publié leurs œuvres non seulement à ses risques, mais en leur donnant même une rémunération inespérée, et il a attaché son nom à la publication d'œuvres monumentales comme celles de Champlain, par exemple. Ce digne citoyen qui a publié non seulement le premier en Canada des journaux hebdomadaires illustrés, à l'instar des publications américaines et anglaise de ce genre, mais qui a encore hardiment fondé, de concert avec des capitalistes puissants de New-York, le premier journal quotidien illustré, dont le monde ait encore salué l'appar-

rition ; c'est M. George Desbarats, qui a laissé un si bon souvenir parmi nous. Aussi est-ce avec infiniment de regret que nous avons appris que ce monsieur était victime pour le moment de son esprit d'entreprise et de ses vastes projets, car des hommes comme M. Desbarats sont une gloire pour leur nationalité,—et les canadiens d'Ottawa l'ont bien compris en l'élisant deux fois, il y a quelques années, président de notre société St. Jean-Baptiste,—comme un bienfait pour le pays auquel ils appartiennent.

Cet encouragement des lettres, Mesdames et Messieurs, peut se traduire sous toutes les formes et produirait des merveilles, si on le donnait d'une manière un peu systématique. Je ne suis pas de ceux qui, sans égard pour l'initiative privée, veulent voir tout mouvement important recevoir son impulsion de l'état ; mais je ne puis m'empêcher de dire que nos gouvernants pourraient faire plus pour aider au développement de la littérature nationale. Ils devraient d'autant plus tenir à encourager le talent de nos écrivains qu'ils ont à leur disposition des moyens faciles de leur donner une honorable protection.

Le rapport de l'instruction publique de 1872 pour la province de Québec constate, par exemple, que plus de 8000 livres français ont été donnés comme prix par les inspecteurs d'écoles, et ce nombre comprend à peine quelques centaines de livres canadiens. Au lieu d'acheter près de 3000 volumes de la Bibliothèque de l'Enfance, n'eut-il pas été plus sage, plus avantageux, plus patriotique, de favoriser de cette manière la circulation de nos bons ouvrages canadiens, qui encombrant trop souvent les tablettes de nos libraires ?

Nos collèges, nos couvents, et nos académies, qui donnent bien tous les ans de 10,000 à 15,000 volumes sous forme de prix, ne devraient-ils pas également choisir de préférence les livres canadiens ? Leurs élèves aimeront toujours mieux, j'en suis sûr, recevoir des ouvrages d'un intérêt immédiat, qui leur parleront des glorieux événements de notre histoire, de nos grands hommes, leurs meilleurs modèles, et de ces mille autres faits qui intéressent la nationalité canadienne. Toute la presse se déclarait il y a quelque temps en faveur de ce moyen si facile, si économique, d'encourager les lettres canadiennes, et le gouvernement qui l'adopterait d'une manière efficace, verrait le pays tout entier applaudir à cette bonne inspiration.

Une foule d'autres considérations sur les meilleurs moyens de développer les lettres canadiennes se pressent en ce moment à mon esprit, mais malgré leur importance et même leur actualité, le

cadre que je me suis tracé ne permet pas de m'y arrêter plus longuement.

Je ne saurais terminer, Mesdames et Messieurs, sans dire quelques mots d'une question plus que jamais à l'ordre du jour ; je veux vous parler de notre grand projet d'élever un édifice spacieux, digne de notre institution, digne des canadiens-français de la capitale. Dès le début, j'ai eu confiance dans le succès de cette entreprise, parceque j'avais foi dans la générosité et le patriotisme de notre population, et les événements ont pleinement confirmé mes espérances. Et je puis vous affirmer, ce soir, que notre œuvre est tellement en voie de progrès que son succès est assuré.

Je sais que le public attend impatiemment le jour où nous verrons s'élever le nouvel édifice, il ne tient qu'à lui pourtant de le rendre aussi rapproché que possible. Que tous nos souscripteurs, Mesdames et Messieurs, fassent honneur le plus tôt possible à leurs engagements, que ceux qui n'ont pas encore souscrit répondent généreusement au nouvel appel qui leur sera fait, et je vous donne l'assurance que les efforts du comité de construction de l'édifice projeté correspondront à vos plus ardens désirs. Vouloir, c'est pouvoir. Rien de plus vrai. Eh bien, prouvons en cette circonstance que notre patriotisme ne s'affirme pas seulement par des paroles, mais par des actes, et que nous ne savons pas reculer lorsqu'il s'agit d'une entreprise aussi importante que celle d'un monument élevé à la fois aux lettres et à la nationalité.

Comme je l'ai déjà fait remarquer, une fois le nouvel édifice construit, nos réunions pourront être plus considérables, plus imposantes, et nous serons en mesure de donner à l'auditoire un confort qu'il ne saurait avoir dans cette salle. L'Institut pourrait être divisé en plusieurs sections consacrées chacune à un objet spécial. Il y aurait, disons, une grande salle pour les réunions publiques, et d'autres salles plus exigues pour les assemblées ordinaires, le cabinet de lecture et la bibliothèque. Nous pourrions avoir aussi une salle pour les amusements, tels que tables de billards, jeux de calculs, de combinaisons et autres. Ces agréables délassements attireraient la jeunesse et même l'âge mur, qui aimeraient à venir oublier ainsi les fatigues de l'étude, le trac des affaires, et les soucis de la vie qui n'est pas toujours couleur de rose. Le club que l'on formerait aurait, en outre, pour effet d'éloigner ses membres de ces dangereux amusements, où ils perdent quelque fois l'amour du travail, souvent la santé et la fortune, et plus souvent encore ces bonnes notions qui font l'honnête citoyen et affermissent les sociétés.

J'insisterais pour que l'on ajoutât un gymnase où l'on put se

livrer à des exercices athlétiques, d'escrime et autres, qui feraient pour notre développement physique ce que les travaux de l'esprit font pour le développement intellectuel. Il est certain que les hommes d'études ou d'affaires négligent trop souvent les exercices physiques, ce qui affecte prématurément leur santé. L'histoire nous dit pourtant que les peuples les plus policés et les plus sages de l'antiquité, les Athéniens spécialement, faisaient marcher de pair la culture et l'esprit avec les exercices du corps, et l'on sait que pas un peuple n'a mieux dominé que celui de la Grèce par la royauté de l'intelligence. Savoir profiter de l'expérience des autres, c'est, à mon avis, faire acte de sagesse, et je ne vous propose pas autre chose dans le moment.

Je ne veux pas prendre non plus congé de vous, Mesdames et Messieurs, sans vous dire combien nous, membres de l'Institut Canadien-Français, ressentons vivement la perte douloureuse que nous avons faite, il y a quelques semaines, dans la personne de notre vénérable évêque, Mgr. Jos. E. Guigues. Notre regretté patron avait pu, en triomphant pour un moment de la maladie qui le courbait lentement vers la tombe, assister à notre séance d'inauguration. Mais hélas ! il n'est plus, ici, ce soir, à la place d'honneur qui lui était toujours réservée, pour encourager notre œuvre de sa présence et pour lui manifester les vives sympathies dont il nous a donné les plus éclatants témoignages.

Notre évêque s'intéressait d'autant plus à notre société qu'il la voyait poursuivre, dans une sphère moindre, l'idée catholique, l'idée française, qu'il voulait avant tout implanter sur le sol haut-canadien et qui a été l'objet dominant de son épiscopat. Et si sa grande ombre pouvait nous apparaître un instant, il nous dirait comme aux jours d'autrefois : courage, persévérance et foi dans l'avenir !

J'ai, dans une autre circonstance, Mesdames et Messieurs, payé en termes aussi bien sentis qu'il m'a été possible de le faire, le tribut d'éloges dû à sa mémoire, et je n'ai pas l'intention de vous retracer, ce soir, les phases les plus importantes de cette belle vie enlevée trop tôt à l'église, à ce diocèse, à cette institution. L'un des membres distingués de notre société, empruntant le langage des Muses, vous parlera d'ailleurs dans quelques instants de notre vénéré prélat d'une manière plus inspirée que je ne pourrais le faire.

Un dernier mot, Mesdames et Messieurs. Permettez-moi de vous remercier vivement de l'attention sympathique que vous avez bien voulu m'accorder non-seulement, ce soir, mais chaque fois—et cela a eu lieu bien souvent—que j'ai eu l'honneur d'élever la voix comme Président de l'Institut Canadien-Français. Arrivé presque

au terme de mes fonctions, je sens le besoin de vous exprimer ma gratitude et en particulier à ceux qui, par leur généreux concours, m'ont aidé à remplir le moins imparfaitement possible la tâche souvent difficile, mais très honorable, que vous m'avez confiée depuis deux ans. Si mes actes n'ont pas toujours été empreints de toute la sagesse, de toute la prudence voulue, veuillez recevoir l'assurance qu'ils ont toujours été inspirés du moins par un sincère et profond intérêt que je n'ai cessé de porter à notre jeune et florissante institution.

DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

DANS

LA PROVINCE DE QUÉBEC.¹

Le niveau moral et intellectuel d'un peuple correspond toujours au degré de perfection de ses institutions. Le siècle des grands génies fut le siècle où les sciences et les lettres reçurent l'encouragement et la protection la plus énergiques. Périclés, Auguste, Louis XIV sont des noms qui résument les époques les plus brillantes de l'esprit humain, du génie littéraire. Quand il apparaît sur la scène du monde de ces hommes exceptionnels, l'histoire s'empresse de consigner les travaux et les conquêtes de leur vie, et les nations, obéissant à l'impulsion de leur destinée, grandissent en se couvrant de leur gloire comme d'un manteau d'immortalité. Il en a été ainsi à toutes les phases de l'humanité. A mesure que les événements et les idées prennent de l'importance, le mouvement social grandit et s'accélère, et le goût des grandes choses, en s'emparant des plus nobles facultés de l'individu, imprime un élan irrésistible à toutes les sciences, à tous les progrès.

Si l'on étudie la marche des faits dans ce pays, il sera peut-être difficile d'établir une distinction aussi tranchée dans la physionomie de telle ou telle époque ; mais il faut le dire, l'instruction,

¹ Ce travail a fait le sujet d'une lecture donnée devant l'Union Catholique de Montréal en 1872 par l'auteur, alors qu'il était le Vice-Président de cette société. Nous le donnons dans sa forme rapide et quelque peu négligée. Cet écrit n'étant pas d'abord destiné à la publicité, le lecteur ne doit s'attendre à y trouver aucun des caractères propres à un morceau de littérature ou de critique soigneusement rédigé.—(Note de l'auteur.)

sans jeter autant d'éclat qu'ailleurs, a, depuis quelques années, exercé une influence considérable dans le domaine des idées. Une réaction puissante s'est opérée au sein de toutes les classes. Nos grandes maisons d'éducation, prenant l'initiative de cette œuvre de génération, ont semé leurs lumières et leurs œuvres aux quatre coins du pays. Elles sont allées chercher le talent et le génie au sommet de la société comme dans les sphères les plus obscures, et les conviant au banquet de la vie intellectuelle, elles leur ont donné la vérité, et avec la vérité le secret de toutes les connaissances humaines.

Nous devons applaudir à ce beau mouvement et l'encourager de nos sympathies les plus ardentes, car nous sommes les hommes de l'avenir ; c'est nous, la nouvelle génération, qui sommes appelés à recueillir un jour les fruits de cette semence qu'on jette dans une terre fécondée de notre sang et de nos sueurs.

Il reste cependant un pas immense à faire dans l'instruction parmi nous. Si l'enseignement supérieur a suffi jusqu'au jour-d'hui pour soutenir l'honneur et la dignité des branches les plus importantes de la hiérarchie sociale, nous croyons qu'il manque à certaines classes un principe de vitalité capable de répondre à tous leurs besoins et à leur prodigieuse force d'expansion. Aussi la question du développement de l'instruction primaire qui s'agite ailleurs avec tant d'intensité s'impose à nous comme une nécessité de premier ordre ; il nous semble donc que l'application sérieuse, pratique d'un principe aussi large est le seul capable d'amener le triomphe des intérêts et des préoccupations fiévreuses de notre époque.

Voilà un problème difficile, et nous ne prétendons pas le résoudre. Cependant une étude attentive des faits pourra nous diriger d'une manière efficace dans l'examen de ce sujet important. Il nous suffira de voir dans un même ensemble quels sont les obstacles qui se sont opposés au développement de l'instruction élémentaire, quel doit en être le caractère dans les circonstances actuelles et quels sont les moyens les plus propres pour lui faire produire la plus grande somme de bien possible.

I.

C'est un fait universellement reconnu que l'instruction primaire a été négligée dans ce pays pendant de longues années. Aux premiers temps de la colonie, alors qu'il s'agissait de tout organiser, il ne fut pas possible de donner à l'enseignement ce caractère de stabilité qu'il a reçu depuis. L'éducation confinée dans quelques gran-

des institutions naissantes s'occupait à former et à préparer des sujets à la religion et à l'église du Canada. Les prêtres et les ministres du culte furent avec les gouverneurs les premiers pionniers de la civilisation et de la vérité. De nos jours des efforts ont été tentés pour donner de l'importance et une direction éclairée à l'enseignement, mais les besoins croissants de la société ont dépassé les limites de ces travaux, et l'œuvre est resté incomplète. Dans nos campagnes surtout, il y a beaucoup à désirer sous ce rapport. Nous ne voulons pas dire que l'ignorance soit le lot de la masse ; non, loin de là, mais la situation intellectuelle et même matérielle du peuple n'indique pas ce progrès constant, soutenu, d'une cause destinée à produire des changements sérieux dans l'économie de la société. Cette vérité n'a pas besoin d'être démontrée. Quelques chiffres la rendront évidente. La Province de Québec, d'après le dernier recensement, compte une population de 1.190 505, habitants. Sur ce nombre 180,000 à peu près fréquentent les écoles primaires et reçoivent une instruction élémentaire. Nous n'avons que 4000 écoles supérieures et secondaires, où 40,000 élèves environ reçoivent une instruction plus développée. D'après les rapports de l'instruction publique, le chiffre des personnes au-dessus de 20 ans qui ne savent pas lire serait d'apeuprès 180,000 et de celles qui ne peuvent pas écrire de 240,000, ce qui donne par conséquent un total de 420,000 individus privés des principes élémentaires de la science. Ces faits sont d'une importance majeure et nous révèlent un état de choses auquel il faut s'empresse de remédier. Il ne faudrait pas néanmoins s'étonner outre mesure de ce résultat, car tout dans l'appréciation de ces faits généraux dépend des circonstances et de l'époque qui leur ont donné naissance. Ainsi il est facile de constater, par des statistiques, que l'absence d'éducation se fait en grande partie remarquer chez les personnes d'un âge avancé plutôt que chez la génération nouvelle, et cela se comprend facilement, vu l'inefficacité de notre système d'instruction publique avant les trente dernières années.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas inutile de rechercher les causes de cette faiblesse apparente surtout en autant que les intérêts d'une certaine classe peuvent y être concernés.

Nous les indiquerons rapidement.

Deux causes, suivant nous, ont contribué et contribuent encore à paralyser l'essor de l'enseignement chez le peuple, dans nos campagnes : nous voulons dire la mollesse et l'indifférence des parents, et comme conséquence logique, le manque d'assiduité des enfants aux classes. Cela peut paraître de peu d'importance et cependant là git toute la question. On n'a qu'à ouvrir et consulter les rapports

de l'instruction publique de chaque année et l'on y verra que les inspecteurs appuient spécialement sur ces deux raisons et cherchent à en combattre les mauvais effets en suggérant des moyens pratiques au département.

C'est d'ailleurs une vérité qu'il suffit d'énoncer. Les parents craignent d'encourager l'école ; ils ne se soucient pas de confier l'avenir de leurs enfants aux mains de l'instituteur. Il existe parmi certaines classes des habitudes traditionnelles, invétérées, qui font croire qu'il est inutile de s'occuper de la culture de l'intelligence, lorsqu'elle ne doit s'exercer que dans certaines sphères. L'idée d'envoyer un enfant à l'école est une affaire de convenance, une formalité banale dans bien des cas. Plus que cela, pour beaucoup de parents, l'instruction est une espèce d'ordre ou de consigne à laquelle ils s'empresseront d'obéir pour s'éviter le trouble de l'éducation de leurs enfants à un âge où les premières perceptions de l'intelligence réclament le secours d'une main sage et expérimentée ; sans doute qu'il y aurait là un motif raisonnable pour interpréter leur intention avec bienveillance, s'il s'agissait de leur part de soumettre les facultés naissantes de ces jeunes cœurs à l'épreuve lente, mais féconde d'un travail préparatoire. Mais il n'en est pas toujours ainsi. Les enfants sont placés aux écoles à l'âge de cinq ou six ans et ils en sortent à douze ou quatorze dans le plus.

Pendant ce laps de temps il n'est pas rare qu'ils perdent la valeur de deux années de travail par des absences fréquentes et prolongées. Que de fruits précieux gaspillés dans leur plus belle floraison ! Et à qui la faute ? aux parents évidemment. Leur faiblesse, leur indifférence semble autoriser ces déprédations, ces espèces de larcins commis au préjudice de l'intelligence. Quelquefois les tendresses aveugles du cœur viendront se mettre de la partie pour appuyer les complaisances d'une mollesse coupable. C'est ainsi qu'on arrête une sève jeune et vigoureuse dans son expansion. Rien d'étonnant après cela que des sujets ainsi formés quittent sans regret les bancs de l'école. N'ayant appris de la science que les premiers rudiments, ils reviennent au foyer domestique heureux de posséder quelques bribes et bien décidés d'avance à faire un pacte éternel avec leurs livres.

Voilà le mal ; voilà un obstacle.

Une cause plus sérieuse se présente maintenant à notre attention. Elle a un rapport intime avec les précédentes explications. Comment veut-on que la jeunesse acquière l'amour de l'étude, ait le désir de profiter de ses connaissances pour se préparer un avenir, une carrière honorable, sans une institution forte et digne où elle puise l'attrait et la beauté de la science ? En d'autres termes,

pourquoi l'enseignement est-il une profession, un état si mal rétribué, et partant si déconsidéré ?

Oui ! comment les instituteurs, les maîtres de l'enfance se sentiront-ils disposés à réveiller dans les jeunes intelligences confiées à leurs soins le goût et la noblesse du travail, l'idée du devoir, quand les préoccupations de la vie, des intérêts matériels peu florissants dominant et absorbent toute leur énergie et leurs facultés ? Ah ! c'est un spectacle réellement affligeant que de voir ainsi de pauvres professeurs, des institutrices mal retribuées, s'éteindre dans les dures nécessités du sort, lutter péniblement contre les misères d'une situation rendue plus précaire encore par l'abandon ou l'oubli auquel on les condamne ! Et pourtant quelle institution n'a jamais plus mérité nos sympathies ? Grande et sublime est la mission de ceux qui se devouent à l'enseignement de la jeunesse. Il faut de l'héroïsme et de l'abnégation pour préparer la destinée de créatures faibles et ignorantes, et consacrer sa vie entière à ce dur apprentissage. Les devoirs d'un tel apostolat sont pénibles, ingrats parfois. Voilà pourquoi cette belle carrière est tant redoutée. Ajoutez à cela le manque d'un encouragement sérieux, d'une rémunération suffisante, et vous aurez la raison de l'indifférence qui existe parmi nous pour les nobles et redoutables fonctions du professorat. C'est là sans contredit un des plus grands obstacles à la diffusion de l'instruction primaire. Si nous voulons voir renaître la confiance, le respect et la considération, si nous voulons que les guides de la jeunesse répondent à leur sublime vocation et la fassent monter à son glorieux niveau, il faut que l'Etat s'efforce de récompenser davantage leurs travaux. Augmenter le salaire de l'instituteur, c'est donner plus de prix au pain de l'intelligence, c'est l'empêcher de se salir dans la fange de la matière au contact des luttes de l'intérêt et des besoins. D'autre part convaincus de l'importance et de la dignité de cette carrière, les aspirants apporteront dans l'exercice et l'accomplissement de leurs devoirs un esprit plus dégagé des convictions plus solides ; les capacités seules chercheront à s'y produire et à s'y créer une renommée enviable, et alors l'enseignement sera vraiment digne d'appeler l'attention et le respect de toutes les classes de la société.

Il existe un autre obstacle contre lequel il s'agit de réagir fortement ; ce sont les préjugés ; c'est regrettable à dire, mais il faut l'avouer, cette plaie existe et elle a de profondes racines au sein de nos campagnes.

Personne plus que nous ne croit aux convictions franches et loyales de nos compatriotes et surtout de nos cultivateurs canadiens. Cependant il est des choses parmi eux contre lesquelles la conscience

la moins timorée viendra infailliblement se heurter ou se briser ; certains faits, certaines idées, qu'on les attribue à l'ignorance ou à la routine, ont tellement passé dans les mœurs et le caractère du peuple, qu'elles ont reçu pour ainsi dire du temps et quelquefois des circonstances une autorité et une sanction aussi forte que la loi. C'est ainsi, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, qu'on s'est habitué à croire avec une certaine défiance aux avantages de l'instruction. Pour apprendre et connaître, il faut faire des sacrifices et les sacrifices coûtent toujours à qui n'est pas riche et n'est pas à même de juger sainement des heureux effets d'une éducation solide. De là résulte ce préjugé funeste encore existant au sein de nos populations que la culture de l'intelligence est une affaire secondaire et de peu d'importance pour la généralité des cas. La réaction viendra tôt ou tard, n'en doutons pas ; elle se fait même sentir depuis l'établissement d'un plus grand nombre d'écoles et d'institutions élevées sous le contrôle zélé du département de l'instruction publique, mais le pays n'a pas encore traversé cette époque de transition pendant laquelle il s'est appliqué à jeter les bases de son organisation. C'est l'œuvre du temps qu'ils faut pour unir tous ces éléments divers, ces tronçons épars destinés à constituer le corps social. En attendant, cherchons à secouer les langes du berceau, faisons participer le peuple au mouvement général et éclairons son intelligence en la dépouillant de ces grossières erreurs qui l'attachent aux épines du doute, aux préventions du faux goût afin de lui faire aimer et rechercher la vérité dans la lumière et l'éclat de la véritable science.

Ces considérations nous amènent à parler du caractère que doit avoir l'enseignement primaire en ce pays en face des besoins de notre époque.

II

Tout le monde sait quelle réaction s'opère en ce moment sur toute la surface du Canada ; l'industrie semble entrer dans une phase nouvelle et se développer sous l'impulsion des grands intérêts naissants. L'esprit d'entreprise pénètre partout et l'on cherche tous les jours de nouveaux aliments à l'activité humaine.

En présence de cette expansion de la force matérielle et des besoins de la société, on se demande s'il convient d'introduire dans notre éducation l'étude jusqu'ici tant négligée de cette branche. A Dieu ne plaise que nous ne désirions matérialiser l'enseignement et le soumettre aux tendances du mercantilisme moderne. Non,

loin de là ; l'esprit aspire à des hauteurs plus sublimes ; mais le génie qui crée, le talent qui produit, ont besoin de descendre dans les secrets et les mystères de la nature, et pour cela il faut que cette dernière soit mise en contact perpétuel par un enseignement mis à la portée de tout le monde. Les mœurs et l'esprit de notre population, nous dit-on, semblent s'allier difficilement avec le goût des choses pratiques. La science qui ne se borne pas seulement à des théories ou à des abstractions chimériques saura faire justice de ces prétentions absurdes. Si l'industrie a été une chose incomprise jusqu'ici on en viendra à penser qu'elle est indispensable à notre prospérité et à notre grandeur future ; il importe donc d'en favoriser le développement au moyen d'une instruction bien entendue. Mais pour que cette étude remplisse vraiment le but qu'elle doit atteindre, il ne faut pas qu'elle se limite seulement aux sphères élevées de la société. Il faut encore qu'elle descende partout chez le peuple, qu'elle l'intéresse à tous ses besoins en s'identifiant à ses intérêts. Si le cultivateur, l'homme de la campagne, se drapant dans l'ignorance et l'apathie, refuse de participer à ce mouvement pour suivre toujours le sentier de la routine et des systèmes erronnés, il n'y a pas de doute qu'il sera incapable de raisonner les moyens d'échapper aux embarras et aux nécessités de la vie. Il sera là, au milieu de ses champs, marchant dans la route tant de fois battue, s'arrachant peut-être péniblement aux luttes de la misère, sans s'imaginer qu'il peut faire surgir des richesses à côté de lui. Il en est de même de l'ouvrier, de l'artisan, de tous ceux enfin qui demandent leur existence au travail de leurs mains. Intéressez au contraire cet homme, ce peuple, à la marche des événements ; tachez qu'il se rende compte des progrès et des ressources de son pays, et l'émulation naîtra chez lui ; la vue du succès des autres réveillera chez lui le goût des entreprises et des affaires, et alors son esprit enhardi, se débarrassant des étreintes de l'ignorance ou du préjugé, s'élancera dans la carrière ouverte à toutes les spéculations de l'intelligence et de la matière.

Cependant l'observation seule des faits ne suffit pas pour donner au peuple la vraie lumière qui l'éclaire sur ses intérêts. Quoique l'industrie et les autres branches de la puissance matérielle soient des sciences d'une portée essentiellement pratique, il y a à la vérité un tel enchaînement entre les principes et leur application qu'il est impossible à l'homme d'arriver à la connaissance exacte des moyens sans rechercher les causes qui les produisent et sans demander au genre humain le secret de ses grandes découvertes. Ce qu'il faudra avant tout, c'est de s'emparer des aptitudes de l'en-

fance ; c'est de l'initier de bonne heure à l'étude des lois et des phénomènes qui ont amené tous les progrès gigantesques du monde industriel et jeté tant de lumière au fond de toutes les questions de l'économie humaine. Et ce travail, où se fera-t-il ? à l'école. Pour cela, il conviendra de mettre dans les mains de l'élève à côté du cathécisme qui lui apprendra ses devoirs envers Dieu et les vérités de l'ordre moral, de la grammaire qui lui donnera les règles du langage et du style, le livre des sciences utiles, de celles surtout qui touchent de plus près aux premières nécessités de la vie physique. Combien d'ouvrages, de traités élémentaires sur des questions vitales, qui n'ont jamais franchi le seuil de nos écoles et qui devraient être la base principale de l'enseignement, le pain quotidien des classes qui s'adonnent aux spéculations de l'ordre matériel ? Le dessein, l'architecture, le génie civil, tout ce qui se rattache au commerce, aux finances, aux exploitations manufacturières, aux détails intimes de l'économie domestique enfin, tout cela n'existe qu'à l'état de mythe et n'a presque jamais été étudié chez le peuple de nos campagnes canadiennes ; on y a toujours fait un monde à part de ses choses, comme si là, on n'avait rien à démêler avec les progrès de la civilisation, sous prétexte qu'on pouvait arriver aux sommets de la gloire en tournant sans cesse dans le cercle des opérations ordinaires de l'existence humaine.

Eh bien ! il est nécessaire, urgent même d'introduire cet élément dans nos écoles primaires. En joignant ainsi dans l'enseignement l'étude des principes avec les pratiques de la science appliquée, l'élève saura quelle direction donner à ses travaux : il sera plus prompt à saisir la nature et l'importance d'une entreprise ou d'une industrie nouvelle, et il pourra en profiter pour donner de la valeur aux ressources qu'il exploitera plus tard ; l'école sera alors un atelier ; le maître apprendra à son élève à manier les instruments de son travail et il se fera artisan, c'est-à-dire artisan de son avenir, de sa destinée. Robert Stephenson dans la boutique de son père, suivait de l'œil les étonnantes productions enfantées par le génie du grand inventeur, mais il avait dans ses mains le livre de la science et des découvertes et si le fils s'est élevé aussi haut que le maître, son père, dans la gloire de l'industrie, c'est parce qu'il a su allier les conquêtes de la pensée et de la raison avec la recherche des phénomènes et des merveilles du monde physique. Nous voyons combien il importe de répandre de telles notions chez le peuple, par conséquent de modifier notre système d'enseignement primaire. Nous n'entendons pas dire qu'il faille opérer un changement radical, non ; mais en présence des nécessités qui s'élèvent de toutes parts, l'étude des sciences pratiques s'impose à

notre attention ; elle doit prendre sa place dans l'instruction du peuple. Nous le répétons ici, l'industrie est une de ces questions qu'il est bon d'agiter. Toute idée qui a pour but de relever le niveau intellectuel d'une nation est une idée qu'il faut semer dans le sillon où l'humanité marque les traces de son étonnante fécondité, car elle peut devenir un élément de civilisation pour les générations qui la recueillent. Il ya toujours autour d'un grand principe une foule de puissances secondaires qui se nourrissent de sa substance et déversent comme par autant de canaux la vie et le mouvement dans le domaine où elles s'exercent. C'est ainsi que l'industrie en s'introduisant par tous les pores du corps social, en pénétrant dans tous les foyers, en venant s'asseoir sur les bancs de l'humble école de la campagne finira par combler une lacune immense et réveiller chez toutes les classes cette sève féconde du génie et du talent qui coule presque inactive du cœur de la patrie !

III

Il s'agit maintenant d'indiquer en peu de mots quelques uns des moyens généraux les plus propres à développer l'instruction élémentaire en Canada.

Nous avons dit en commençant qu'un des grands obstacles qui s'étaient opposés à la diffusion de l'instruction dans ce pays était la modicité du salaire des instituteurs. En insistant sur la nécessité d'élever cette rémunération, nous avons signalé un des moyens de favoriser l'enseignement sur lequel il n'est pas besoin de revenir davantage.

Nous laissons de côté comme étant une question de détail et d'une application toute limitée l'idée de concours entre les écoles de différents arrondissements dans les municipalités scolaires. Ces concours offriraient un intérêt réel aux jeunes élèves qui y prendraient part par l'appas des récompenses et des prix offerts aux vainqueurs. Ces espèces de joûtes littéraires en stimulant l'ambition et l'ardeur des enfants, provoqueraient l'essor de leur facultés et auraient une influence bienfaisante dans le sens du développement de l'instruction.

Examinons maintenant un sujet plus important.

Il y a dans ce pays une institution dont l'existence se lie intimement à notre système d'enseignement primaire ; c'est celle des inspecteurs d'école. Cette institution, due à la sagesse de nos hommes d'état et à des amis les plus dévoués de la jeunesse, a rendu des services éminents à la grande cause

de l'éducation en Canada, en dépit de toutes les accusations dont elle a été l'objet depuis son établissement. Sans apprécier ici les motifs de ceux qui s'attaquent à cette institution, nous pensons que l'importance des résultats qu'elle a obtenus jusqu'ici doit nous encourager à faire davantage pour augmenter son prestige et la valeur de ses travaux. Il y a eu sans doute des abus ; mais ces abus ne sont pas une raison pour se rendre aux exigences de ceux qui voudraient faire disparaître ce corps puissant. Les devoirs de la charge d'inspecteur nécessitent au contraire leur maintien. En effet les inspecteurs ont la mission spéciale de veiller aux intérêts de l'enseignement primaire, ce sont eux qui visitent les écoles et qui veillent à l'administration des affaires et au bon fonctionnement des lois qui les régissent. Lorsque les contribuables ont des plaintes à porter contre les instituteurs, ils sont tenus d'examiner leur conduite et de faire rapport au surintendant de l'éducation. Ils prennent aussi note des besoins des différentes localités ou arrondissements soumis à leur inspection et signalent au premier ministre toutes les mesures et les réformes nécessaires ou utiles au développement de l'instruction. Comme on le voit, c'est là une tâche considérable. Eh bien ! pour assurer le succès de cette œuvre, il faut absolument maintenir les inspecteurs.

Le point capital, c'est de choisir des hommes compétents, instruits et dévoués ; c'est de les rémunérer généreusement. Puis l'État en contrôlant leur conduite et leurs actes par une sage législation saura répondre aux vastes besoins de la société et calmer les craintes de l'opinion publique.

Passons maintenant à quelque chose de plus pratique en rapport avec l'idée générale de ce travail.

L'an dernier, le gouvernement de ce pays, de concert avec un journal fondé dans les intérêts agricoles chargeait le rédacteur de ce journal de donner des entretiens ou cours gratuits dans toutes les principales campagnes de la Province. Cet homme actif et laborieux, comprenant toute l'utilité de cette œuvre nationale, se mit en conformité à son mandat, à parcourir nos paroisses canadiennes pour instruire le peuple, pour apprendre aux cultivateurs les notions d'une science qu'on étouffe encore aujourd'hui sous les procédés usés de la routine.

Ces conférences attirèrent une foule empressée ; l'appas de la curiosité d'abord, puis l'intérêt poussèrent le peuple à venir écouter ceux qui se faisaient l'écho de la belle cause de l'agriculture. Les vérités et les abstractions de la science présentées sous la forme d'un entretien familier parvenaient plus lucides à l'intelligence des auditeurs. Les exemples et les faits venaient appuyer de leur au-

torité l'explication d'un système ou d'une théorie. En touchant du doigt les vices, les défauts d'habitudes et de pratiques surannées, l'orateur donnait le fruit de son expérience ou de ses observations, et il pouvait exposer les avantages d'une découverte ou d'une industrie nouvelle.

Nous ne sachons pas qu'il puisse se rencontrer un moyen plus énergique que cette idée des conférences gratuites inaugurées l'an dernier par le Gouvernement pour le développement de l'instruction primaire. En s'adressant à la raison et au bon sens du peuple, on est sûr d'ouvrir une porte très large à ses désirs. Du moment donc qu'on l'intéressera à ses besoins, qu'on le mettra au courant des mille changements qui s'opèrent dans le monde des affaires, des événements qui se passent autour de lui, alors, mais alors seulement ou réussira à lui faire aimer l'instruction, à lui faire comprendre que son avenir se rattache à l'exploitation de ses ressources et que celles-ci n'auront de valeur qu'autant qu'il aura agrandi son intelligence par l'étude des sciences pratiques.

Malheureusement, cette œuvre généreuse et patriotique est restée incomplète. Le gouvernement sollicité par des intérêts plus pressants et voyant dans l'immigration étrangère un moyen plus efficace pour asseoir les destinées de notre pays, a cru devoir charger M. Barnard, celui-là même, auquel nous faisons allusion un peu plus haut, de cette mission importante d'attirer des étrangers en Canada. Sans doute qu'il fait là un acte bien louable ; mais il importe de continuer l'œuvre commencée au sein de nos campagnes, et si l'Etat désignait quelques hommes bien versés dans les matières agricoles et industrielles pour convoquer des assemblées publiques et des cours gratuits, il aurait la reconnaissance de tous les vrais amis du pays et de l'éducation. (1)

Un autre moyen efficace pour répandre l'instruction dans les campagnes, c'est la création de bibliothèques publiques ainsi que de salles de journaux et de lectures sous un contrôle sage et éclairé. Nous savons qu'en certains endroits on a essayé d'établir ces lieux de réunion et de consultation générale sans but durable ou pratique. Mais ce qui a nui au succès de ces entreprises, c'est l'absence d'un intérêt quelconque et de direction efficace. Or, du moment qu'on aura offert un aliment à la curiosité et à l'intelligence des classes par l'organisation de cours ou de conférences gratuites il est hors de doute que tous les citoyens, à quelque classe qu'ils appartiennent, chercheront à profiter des avantages de la biblio-

(1) Depuis que ceci est écrit, le Gouvernement a donné cours à cette suggestion

thèque ou de la lecture des journaux. Ces centres de réunion deviendront comme autant de foyers qui porteront la lumière à ceux qui cherchent à débrouiller les secrets et les mystères de l'ordre matériel dans les chaos des connaissances humaines.

Voilà comment le peuple s'instruira ; le père de famille se faisant l'écho de tous les vastes besoins de la société, s'établira de retour au foyer domestique, maître et précepteur de ses enfants. Après avoir bu à toutes les sources de la science, il donnera le fruit de ses études, de ses recherches et de son expérience ; l'amour du travail se développant au sein de la famille à la voix et à l'exemple de ses chefs, s'implantera à son tour d'une manière plus raisonnée sur les bancs de l'école, et l'instruction grandira respectée, honorée de tous, portant de dignes fruits et jettant une semence précieuse pour l'avenir du pays !.....

Nous avons vu s'élever depuis quelques années, des collèges commerciaux qui exercent une influence considérable dans l'enseignement. Ces maisons ont inauguré une ère nouvelle en initiant une jeunesse nombreuse à tous les secrets du monde commercial et des finances.

Les sujets qui sont sortis de ces institutions ont prouvé que ce genre d'enseignement convenait très-bien aux aptitudes des Canadiens ; la vie active, fébrile des affaires et des transactions s'est emparée de nos compatriotes. Pour que ce mouvement se continue, il faut multiplier ces institutions, leur donner tout l'encouragement possible, et alors la fièvre du progrès montant par toutes les artères de l'organisme social, communiquera une impulsion irrésistible à toutes les branches où l'industrie humaine exerce sa fécondité et son empire.

Ces mêmes moyens peuvent être appliqués avec plus de raison encore dans les grands centres, car ici on y trouve une population versée aux affaires et aux spéculations, qui ne demande par conséquent qu'à être instruite des procédés de la puissance matérielle. Mais il existe pour le peuple des villes des institutions capables de rendre de plus grands services à la cause de l'instruction : nous voulons parler des écoles d'art et de dessin. Montréal possède depuis plusieurs années quelques-unes de ces écoles et Québec vient d'inaugurer sous la protection des hautes autorités des cours publics gratuits où toutes les classes de la société viennent cueillir des enseignements précieux sur les questions industrielles et d'économie politique. L'étude des beaux arts et des travaux mécaniques est devenue une nécessité. En ouvrant de tels ateliers à l'artisan, à l'ouvrier, on fera une œuvre vraiment nationale. Car c'est ici qu'il viendra apprendre à manier l'instrument de son métier. Quand les pénibles labeurs

de la journée seront terminés, l'école du soir sera le lieu où son corps se reposera dans les nobles occupations de l'esprit. Le souffle de la science en tombant sur son front, lui ouvrira les horizons mystérieux de l'ordre matériel et cet homme quittera ses livres, emportant dans ses mains des armes pour vaincre et dompter la matière. Voilà, les merveilles que produira une telle instruction ; à nous de l'encourager et de la soutenir de nos chaleureux efforts.

Nous ne disons rien des nombreuses écoles et académies qui donnent le pain de l'intelligence à la jeunesse des grandes villes et qui préparent pour l'avenir à la patrie des citoyens utiles et capables d'honorer les sciences. Ces institutions fonctionnent généralement bien, et savent répondre aux exigences des populations qui les fréquentent. Cependant on ne saurait trop insister sur l'importance de développer ces écoles, principalement les académies commerciales. Tenant le milieu entre les écoles primaires et les grands collèges, elles sont destinées par l'enseignement qu'elles donnent à satisfaire aux besoins d'une classe nombreuse d'élèves qui ne sentent pas l'attrait de l'instruction supérieure ; néanmoins elles suffisent à ceux qui veulent acquérir des connaissances en rapport avec leur position sociale et peuvent leur permettre d'embrasser aucune de ces carrières honorables qui s'adressent davantage aux aptitudes de l'homme physique et aux spéculations de l'ordre matériel.

Comme on peut le voir, de telles institutions sont le complément indispensable de tout bon système d'éducation. Le but qu'elles se proposent répond entièrement aux fins de la société et il ne suffirait rien moins que l'application d'un principe aussi puissant sur des bases larges et rationnelles pour assurer à ce pays le triomphe de sa condition morale et politique.

Saluons donc, l'alliance de toutes ces nobles conquêtes de l'intelligence et de la matière. Les enseignements de la science, à quelque degré qu'ils se rencontrent dans l'échelle de l'humanité s'enchaînent dans une admirable harmonie pour produire les résultats les plus étonnants. En demandant à l'industrie de se joindre aux autres éléments de l'activité nationale, on comble une lacune immense dans l'éducation du peuple ; il est à espérer que l'étude de cette branche importante de connaissances sera destinée à maintenir en Canada l'équilibre entre les deux forces qui se disputent la prépondérance du monde intellectuel, tout en conservant à l'instruction primaire sa liberté d'action et son plus entier développement.

Avant de terminer, une question trouve ici naturellement sa place.

On s'est demandé plusieurs fois déjà si l'instruction primaire devait être gratuite et obligatoire dans le pays ? La réponse est délicate et soulèvera peut-être des récriminations. Quelques remarques avant d'étudier le sens de cette phrase.

Lorsqu'on examine le système de l'instruction élémentaire en Canada, on serait tenté de penser que l'enseignement y est compulsivoire. En effet par la loi tout citoyen, tout contribuable est obligé de fournir à l'état une contribution pour le maintien des écoles, laquelle se prélève au moyen d'une taxe imposée sur la propriété. Outre cette taxe, chaque père de famille est encore tenu de payer une rétribution mensuelle de deux francs pour chacun de ses enfants depuis l'âge de sept à quatorze ans. Considérée à ce point de vue, l'instruction est obligatoire ; mais on ne peut pas dire qu'elle soit compulsivoire, car il n'y a rien dans la loi qui force le père à envoyer son enfant à l'école ; il y a bien une contrainte morale, laquelle fait aux parents un devoir d'instruire leur famille, mais la force physique, le pouvoir n'interviennent pas pour leur imposer les décrets d'une sanction qui ne se trouve que dans la conscience de l'homme.

D'un autre côté il est évident que la gratuité n'est pas dans le programme de l'enseignement, tout citoyen étant tenu de verser dans la caisse de l'état une certaine somme pour le maintien des écoles. Est-ce à dire, que les parents qui n'ont pas les ressources nécessaires pour procurer à leur enfant le pain de la vie intellectuelle et morale, et lui donner les moyens de poursuivre une carrière honorable dans le monde, seront privés de la jouissance ineffable de les faire instruire ? Non, car le gouvernement a pourvu à ce besoin impérieux, et tous les ans il vote une allocation considérable pour le soutien des écoles dans les municipalités pauvres ; d'ailleurs ce que le gouvernement n'a pu faire, la charité privée l'a toujours fait, témoins, tant de jeunes gens qui sont redevables de leur instruction à la générosité du clerge et à la munificence des laïques dévoués.

A un autre point de vue, quelle conduite suit-on dans la régie et l'administration de nos écoles ? A qui en est confié la direction dans certain cas particuliers ? Voilà un point important et délicat. Il y a eu un temps où le principes des écoles communes a paru triompher, mais la religion, mais la famille ont trouvé des défenseurs énergiques de leurs droits ; aujourd'hui encore la sagesse des lois semble écarter tout danger. L'état a accordé à chaque secte, à chaque dénomination religieuse une protection égale ; il n'a pas

permis qu'une arrogante majorité portât atteinte aux libertés d'une faible minorité. Partout dans les localités où il existe des religions différentes, la minorité à le privilège, du moment qu'elle a raison de se plaindre de l'exécution des lois scolaires concernant le libre exercice des pratiques religieuses de ses membres, de se choisir des syndics, de se constituer une autorité à part afin de régler et déterminer la conduite de ses écoles suivant ses principes. Comme on le voit, l'état accorde la plus grande latitude possible aux différentes dénominations religieuses dans le contrôle de l'instruction afin que les libertés de chacune d'elles soient protégées et n'aient pas à souffrir dans l'enseignement au contact de celles des citoyens qui ne partagent pas leurs croyances et leurs doctrines.⁽¹⁾

Voilà en substance les bases fondamentales de notre instruction primaire. Maintenant quelle signification agressive faut-il donc attacher à cette phrase pompeuse : " Instruction gratuite et obligatoire " ?

Deux mots suffiront pour l'expliquer. Cette phrase est née d'hier. Depuis que les principes subversifs de la Commune et de l'Internationale ont fait leur apparition, les coryphées de ces infâmes sociétés ont voulu saper la religion et la famille avec le mensonge, et pour cela ils ont trouvé un mot fascinateur qui les a fait regarder comme des philanthropes et les apôtres des idées humanitaires. Ils ont dit au père de famille riche ou pauvre : Tu n'as pas besoin de t'occuper de l'éducation de ton enfant ; l'état se charge de cette responsabilité, de ce fardeau, et tu n'auras rien à payer. Mais en retour nous t'obligeons à l'envoyer à nos écoles, sinon, tu paieras l'amende, et bien plus si ton fils refuse d'assister aux classes, il sera privé de la jouissance civile de ses droits."

Voilà le langage de ces nouveaux réactionnaires ; il est facile de voir où aboutit leur système. Le principe de la gratuité et de l'obligation dans l'enseignement, lorsqu'il est appliqué dans toute la restriction de ce mot, est un principe, anti-social et anti-religieux, c'est un appas trompeur offert aux classes pauvres afin de les inviter à donner leur appui aux écoles contrôlées et subventionnées par l'Etat ; il tend à renverser les institutions catholiques qui dépendent pour leur maintien de la contribution des citoyens. En décrétant l'obligation, on porte atteinte aux droits les plus sacrés de la nature en dépouillant la famille de son autorité pour s'emparer de l'âme de l'enfance. De fait en vertu de ce système l'état s'engage à créer des écoles laïques dans chaque centre de popula-

¹ Depuis que ceci est écrit une guerre religieuse sévit contre nos frères du Nouveau-Brunswick.

tion ; c'est lui-même qui choisira les professeurs et il faudra sous peine d'amende ou d'emprisonnement que les enfants appartenant à la foi catholique suivent ces écoles, qu'elles soient gouvernées par des athées et des impies. Voilà une intolérance inouïe comme la consécration d'une injustice suprême. Comment dites-vous ; vous voulez que la jeunesse fréquente vos classes ; vous affirmez que la foi, les mœurs et les convictions religieuses des enfants n'auront à souffrir aucune atteinte au contact des doctrines des autres sectes ? Mais puisque vous nous promettez ces garanties pour le présent, savez-vous si le gouvernement qui s'élèvera demain sur les ruines fumantes de votre autorité éphémère ne viendra pas porter une main sacrilège sur nos institutions, demander à la conscience le sacrifice des intérêts les plus sacrés de la vie ? Si cette nouvelle autorité est impie ou irréligieuse, il est donc hors de doute que l'enseignement sera impie ou irréligieux et c'est vous qui aurez porté au sein des générations futures un élément de mort et de destruction. Vous ajoutez pour faire taire nos scrupules et nos alarmes que nous sommes libres d'avoir nos écoles et nos maîtres à côté de l'école et des professeurs de l'Etat, mais, lâches philanthropes pensez-vous rire de notre bonne foi en mentant d'une façon aussi ironique ? Vous avez jeté aux oreilles des classes pauvres ce mot magique de la gratuité, et certes, vous avez la conviction que beaucoup de malheureuses familles tomberont dans le piège que vous avez tendu à leur misère et à leur pénurie ; oui ! vous savez bien qu'en forçant les parents qui craignent pour les jeunes âmes la perte de la foi, à soutenir de leurs deniers une autre école à côté de la vôtre, vous leur imposez une nécessité douloureuse dont vous vous moquerez avec cynisme !

On le voit ce système qui se présente sous des apparences si séduisantes, n'est au fond qu'un moyen pour abattre les saines doctrines de l'enseignement religieux, pour substituer l'instruction sous le contrôle de l'Etat, de la Commune, à celle dirigée par le clergé ou par des maîtres qui appartiennent à la foi catholique. Il a pour but d'arracher l'enfant à son père pour le mettre aux mains de l'Etat ; il nie à la famille son autorité, à la nature ses droits inviolables, à la religion son contrôle divin.

Nous l'avons dit, cette théorie est née des écumes de la révolution ; la France impie, rationaliste cherche à l'introduire dans son enseignement, mais des voix éloqu岸tes ont jeté le cri d'alarme ; de saints évêques, de vertueux prélats ont élevé la voix pour dénoncer ce criminel attentat à toutes les saintes libertés de la religion, de la morale, à toutes les prérogatives les plus sacrées de la famille, et il est à espérer que les projets du gouvernement tomberont de-

vant ce concert unanime des protecteurs et des apôtres de la France !.....

Tous ces dangers n'existent pas encore pour nous ; mais nous devons nous unir pour empêcher que ce produit de la révolution ne s'implante sur notre sol, au sein de nos institutions. Pour cela nous devons entourer l'enseignement de la jeunesse de toutes les précautions possibles. Car là est l'avenir d'un peuple. De nos jours tout s'écroule autour de nous ; les nations saisies de vertige détournent leurs regards de la lumière de la vraie foi et viennent s'abimer dans le tourbillon de l'anarchie et du despotisme.

Le monde à bouleversé tous les principes, toutes les doctrines pour se déchirer dans la lutte des intérêts et des passions. Il s'est attaqué aux bases de la société en disant que l'autorité était un vain mot ; il s'est attaqué à la famille en disant au père : l'enfant, n'est pas ton fils, mais le fils de l'état ; il s'est attaqué à l'église en disant que la religion était d'invention humaine, que ses enseignements sacrés étaient des vieilleries usées, et avec ces monstrueuses erreurs l'humanité marche dans une course effrénée sans savoir où elle s'arrêtera. En face de ces principes de mort qui travaillent le vieux monde, il y a des leçons précieuses pour nous.....La révolte du mal commence toujours par la réaction des idées, et le travail des idées se fait par l'instruction et le développement des connaissances humaines ; or, l'instruction qui se fait l'écho des passions et des libertés effrénées amène la déchéance des esprits, la perversion des cœurs, et c'est ainsi que les nations périssent. Eh bien ! puisque l'erreur naît à ces sources empoisonnées, il importe de diriger l'enseignement, par conséquent de guider la jeunesse appelée à recueillir les germes de la grandeur et de la prospérité future. Or il n'y a pas à en douter, l'avenir de la société repose aujourd'hui sur le prêtre et la mère chrétienne. La femme est destinée à commencer l'éducation de l'enfant au foyer domestique, en bercant son sommeil dans les langes de son amour et de sa tendresse. Avec l'ivresse de son bonheur, elle versera de ses lèvres sur cette jeune âme les parfums du ciel, les rayons du soleil divin. L'enfant aura donc pour berceau le cœur et les vertus de sa mère ; puis lorsque cette faible créature aura savouré assez longtemps la coupe d'innocence et des affections maternelles, alors le prêtre, cet autre gardien de l'enfance, viendra à son tour verser sur son intelligence l'étincelle de la vérité ; car la raison est maintenant prête à recevoir la lumière, la semence des principes éternels qui doivent le guider sur le chemin de la vie. C'est lui qui apprendra à cet enfant devenu homme ses devoirs envers la religion et la société, cet amour solide et généreux qui unit tous les vrais cito-

yens d'une même patrie dans les sentiments de la confraternité par l'idée du sacrifice et du dévouement !

Oui ! donnez de tels instituteurs à la jeunesse, apprenez-lui à les aimer et à les bénir, et la société soutenue par ces deux bras vigoureux, marchera et grandira triomphante à travers les luttes de l'erreur et les tempêtes des passions humaines !.....

J. L. ARCHAMBAULT.

CONDOLEANCE MATERNELLE.

(SONNET.)

Il faut prendre la peine avec philosophie :
Enseigne au faible, au fort l'école du malheur.
Courage donc, mon cher : le cœur se purifie
Au feu de la douleur.

Le martyr de l'âme est grand, il sanctifie
Comme celui du corps. En te rendant meilleur,
Le tien, mon pauvre enfant, O ! ta mère s'y fie.....
Prouvera ta valeur.

Souffre, puisque Dieu veut te donner la souffrance,
Ce don que sa tendresse a rempli d'espérance
De conquérir le Ciel !

Hélas ! je sais combien le sort te fut sévère ;
Mais était-il bien plus doux pour *Celui* qu'au Calvaire
On abreuvait de fiel ?

Outaouais, Avril, 1874.

LE TEMPS.

(SONNET FAIT POUR MA SŒUR.)

Jamais le temps n'arrête :
Tu dis vrai ; nuit et jour
Il vient conter fleurette
A l'univers, sa cour.

Insensé, qui se prête
A son frivole amour !
L'âme la plus discrète
En dirait quelque tour.....

Le passé fut un traître...
L'avenir va paraître,
Hélas ! vaudra-t-il mieux ?

Fi du présent lui-même.....
J'ajoute : à moins qu'on aime ;
C'est écrit dans tes yeux.

LA FEMME.

(ESQUISSE.)

I

La femme, écrit un maître
Sot de renom,
Par le cœur est un être
Homme et démon.

O femme ! je diffère
De sentiment.....
Et moi, tout moi profère
Bien haut qu'il ment !

Un démon, le modèle
De la douceur,
Qu'avec joie on appelle
Ou mère ou sœur !

Latendre créature,
L'être parfait
Sans lequel la nature
N'aurait rien fait !

La bonne et douce Reine
Qui sanglota
D'angoisse sur l'arène
Du Golgotha !

Le généreux athlète
Qui, sans effroi,
Peut payer de sa tête
Sa vive foi !

Cette terrestre sainte,
 Au cœur fervent,
 Qui vieillit dans l'enceinte
 D'un noir couvent !

Un démon, celle, O France...
 Qui de tes camps
 Fut la douce espérance,
 Aux rudes temps !

La timide pervenche
 De nos vallons,
 Qui tout le jour se penche
 Sur les sillons !

La sublime martyre
 A déployer
 Ses soins avec délire
 Dans son foyer !

L'inconsolable mère
 Qui pleure un fils,
 Et dit sa peine amère
 Au crucifix !

Toutes ! toutes les femmes,
 Que nous aimons,
 Ces douces, chastes âmes...
 Sont des démons !

Anathème.....anathème
 Au faible esprit
 Qui fit sur ce beau thème
 Un fol écrit ! !

II.

La femme est méconnue ;
 Et c'est en vain
 Qu'on cherche dans la nue
 L'ange divin ;

C'est l'ange de la terre.
 L'homme méchant
 Fausse son caractère,
 En l'approchant.

Qu'elle ait un entourage
 Propre à son cœur,
 Et l'on revoit l'ouvrage
 Du créateur.

On le revoit sublime
 Et gracieux,
 Tant l'esprit qui l'anime
 Lui vient des cieux.

Sa douce voix caresse,
 Même, sans art,
 Elle donne l'ivresse
 Comme un nectar.

Sa bouche, que la rose
 Doit jalouser,
 Demande qu'on y pose
 Un doux baiser.

Son œil est comme un livre
 Rempli d'attraits ;
 Chacun le cherche : il livre
 De doux secrets.

On y lit le plus tendre
 Des sentiments
 Qu'être humain ait pour rendre
 Les cœurs aimants.

On y lit l'assurance
 Qu'elle a d'aimer.....
 On y lit l'espérance
 De tout charmer.

On y lit la tendresse
 D'un doux oiseau,
 Quand son regard caresse
 Son cher berceau.

On lit de sa belle âme
 La pureté
 Et tout ce qu'on réclame
 De charité.

Enfin, je le déclare
 Avec raison,
 La femme est le dieu lare
 De la maison.

C'est là qu'il faut la suivre
 Avec transport.....
 C'est là qu'elle doit vivre,
 C'est là son fort,

J. A. BÉLANGER.

Outaouais, 15 Mai, 1874.

LES ENFANTS SONT PARTIS.

Ils sont partis !... un lourd silence
Envahit toute la maison ;
Ces murs qu'éclairait leur présence
Se font noirs comme une prison.

Moi je m'en vais, pauvre âme en peine,
Par les chambres, les corridors,
Ramassant un jouet qui traîne,
Rangeant tous leurs menus trésors.

Sur les tables, près des lits vides,
J'ai fermé les livres ouverts ;
Et j'arpente, les yeux humides,
Le dortoir, l'atelier déserts.

Les rois de ces petits royaumes,
Où sont-ils, mes oiseaux joyeux ?
Je crois voir de sombres fantômes
Dans les coins où brillaient leurs yeux.

Adieu le bruit, les jeux.....les trêves
Où mes maux étaient adoucis ;
Me voilà seul avec mes rêves,.....
Je veux dire avec mes soucis.

Il faut, hélas ! que je vous voie,
Pour vivre un peu, mes chers petits !
Vous êtes ma force et ma joie,
Enfants ! et vous voilà partis.

Mais vous allez dans la montagne
Remplir de fleurs votre panier,
Et mon esprit vous accompagne,
Si mon corps reste prisonnier.

Laissez-moi les trottoirs moroses,
Courez joyeux au fond des bois ;
Goûtez au miel des grandes choses
Où je m'abreuvais autrefois.

Je reste avec mes lourdes chaînes,
Que Dieu n'a pas voulu briser :
Allez, de ma part, sous les chênes,
Rendre à la Muse son baiser.

Allez ! c'est votre tour de vivre
Et de fréquenter les hauts lieux,
De lire, ailleurs que dans un livre,
La parole qui vient des cieux.

Que je sois triste et que je reste
Dans la ville, avec les moqueurs,

Pourvu qu'aux champs la fleur céleste
Fleurisse dans vos petits cœurs !

Quand la chaude haleine du hâle
Bruit vos cous, vos bras chéris,
Qu'importe que mon front soit pâle
Et mes vieux os endoloris ?

Ma tâche est presque terminée
Encor quelques heures d'efforts...
Vous, au début de la journée,
Vous avez besoin d'être forts.

Vous grandissez pour la vengeance
Et pour l'honneur de vos aïeux.
Aimez comme moi la France,
Et tâchez de la servir mieux !

Sur les sommets des vieilles Gaules,
Respirant notre air nourricier,
Faites-vous de fermes épaules,
Des bras de fer, des pieds d'acier.

Après cette école champêtre,
Il faudra, mes coureurs hardis,
Que j'hésite à vous reconnaître,
Tant je vous trouverai grandis.

Si ce jour-là, je vous embrasse,
Dorés, brûlés par le soleil ;
Et si vous rentrez à la classe
L'œil brillant et le teint vermeil ;

Si le sang plus pur, dans vos veines
Échauffe des cœurs plus ardents ;
Si vos lèvres sont toutes pleines
De joyeux récits débordants ;

Si dans vos jeux, dans vos querelles,
Aux yeux du vaincu, du vainqueur,
Je vois jaillir ces étincelles
Qui promettent l'homme de cœur ;

Pour vous faire une âme plus pure,
Un cœur sans haine et sans effroi,
Si, là-haut, la grande nature
Fut un meilleur maître que moi....

Libre, alors, de l'inquiétude
Dont ces longs jours sont obsédés,
Je bénirai ma solitude
Et Dieu qui vous aura gardés.

IMPRESSIONS DE VOYAGE.

GRAND HOTEL DE LYON,

Lyon, 20 Novembre 1869.

MON CHER AMI,

Nous sommes partis, mon ami et moi, hier matin à 6.30 ; j'avais le pressentiment que nous ne serions pas réveillés à l'heure voulue, je me suis levé à quatre heures. C'est une chance, car il nous a fallu réveiller les domestiques pour nous faire donner à manger. La route de Paris à Lyon est de 128 lieues, nous avons pris 13 heures. Les tunnels sont nombreux, et les paysages splendides. Nous avons vu la Statue de Vercingetorix et l'endroit où les Gaulois se sont battus avec les Romains. A Montbard, on voit la statue de Buffon, à Mâcon celle de Lamartine. Nous avons déjeuné à Tonnerre, j'ai été un peu fatigué de la route. Nous visiterons Lyon aujourd'hui et partirons ce soir pour Nîmes, en direction pour Marseilles.

Toutes vos lettres sont dirigées sur Rome, en sorte que je ne les verrai que le 8 Décembre.

GRAND HOTEL DE LYON

Lyon, 20 Novembre 1869.

MON CHER AMI,

Il est 5½ heures p. m., et le chemin de fer passe dans deux heures. Je n'ai aucun regret de laisser Lyon, quoique je n'y sois que depuis hier soir. La température est meurtrière : il pleut (ou plutôt : il

tombe de l'eau, comme on dit en France), et le froid est humide, il pénètre jusque dans la moëlle des os, ma langue me glaçait la bouche. Il y a eu un moment, en visitant le Palais des Arts, que ce froid était si général, que j'étais inquiet. J'ai une extinction de voix pénible; mon ami en est aussi affecté. Nous nous sauvons de Lyon en direction pour Nîmes, ancienne ville romaine. Lyon, à vrai dire, est la seconde ville de France: elle ressemble à Paris en ce sens que le Rhone et la Saône la traversent et de très jolis ponts relient la ville. D'un côté, à gauche du Rhone, Lyon ressemble à Québec par son escarpement. Notre-Dame de Fourvières est bâtie au haut de la colline à la rive droite de la Saône, au pied de laquelle se trouvent la Cathédrale, l'Archevêché, le Palais de Justice et la Bourse.

La montée Saint Barthélemy se fait entre deux murailles: la voiture déjà à deux chevaux est obligée de se munir d'un troisième. Sur l'emplacement de l'église se trouvait l'ancien forum romain. On voit à l'Hospice de l'Antiquaille, l'endroit où sont nés Germanicus, Claude et Caracalla. On nous fait descendre dans les profondeurs, pour voir le caveau où est mort St. Protin et Ste. Blandine, la fosse aux lions. L'Eglise de Notre-Dame est remplie d'ex-voto. On voit une inscription qui date de 1643, par laquelle il est dit que Notre-Dame de Fourvières a fait cesser la peste qui décimait la population; d'autres inscriptions rappellent aussi qu'en 1832, 1835 et 1850, elle a privé la ville du choléra. Le coup-d'œil est splendide du clocher de l'Eglise: Lyon est à nos pieds. Le service des eaux se fait au moyen d'une colonne très élevée. Une machine à la vapeur fait monter l'eau dans le haut de cette colonne et elle descend d'elle-même pour alimenter la ville. Il y a beaucoup d'antiquités à Lyon, le Palais des Arts en est encombré. Ce sont des tombes, des statues et des monuments. La galerie de peinture est bien belle. De splendides toiles, nous font arrêter malgré nous pour les admirer. La préfecture contient les appartements de l'Empereur et de l'Impératrice. Elle les a habités en se rendant en Egypte. Il y a beaucoup de richesses. C'est une jeune fille qui nous conduit à travers les appartements et le sang froid *britannique* de mon ami l'empêche de parler. J'ai été voir avec le frère de M. DesGeorges, une manufacture de soie. J'ai compris la manière de tisser la soie et je t'assure que s'il y avait moyen de cultiver les vers à soie au Canada, rien ne serait plus facile d'exploiter cette branche du commerce. M. DesGeorges, qui est un commerçant de soie et coton, nous a conduit là où on tissait les habits devant servir au Pape pendant le Concile. C'est un travail qui dépasse tout ce que l'imagination

peut concevoir : la majeure partie est faite à la main. Le fond est de la soie d'or, les fleurs sont de soie d'argent entremêlés de pierrieres fines, qui jettent un vif éclat. Ces étoffes sont fabriquées au nom des catholiques de France, qui ont souscrit une somme considérable. Tout se fait à Lyon. J'ai été très satisfait de cette visite.

Je me suis informé auprès du Préfet de Lyon de mon cousin. J'ai été me frapper sur un des persécuteurs de ce parent. Je n'ai pu obtenir aucune information de lui. Le Secrétaire du Préfet, un vieillard, s'est montré plus raisonnable. Il a beaucoup connu notre cousin et il croit qu'il a été transporté à Cayenne ou à Lambessa. C'est l'impression générale, car il a disparu lors du coup d'Etat. J'ai trouvé quatre de nos parents dans l'indicateur de Lyon : Notre cousin est connu de tout le monde et mon nom ne sentait pas bon auprès des autorités, mais il est très aimé du peuple. Si j'ai occasion de retourner à Lyon, c'est la veuve D. que je veux voir, car je la suppose être ou la mère ou la femme de ce cousin. Au reste, M. Auguste Brun, qui l'a bien connu, m'a promis de s'en informer. Je te tiendrai au courant de tout.

HOTEL DES PRINCES,

Nîmes, 21 Novembre 1869.

Dimanche après-midi.

MON CHER AMI,

Comme je te l'avais annoncé, nous nous sommes arrêtés à la route de Tarascon, qui est à 101 Kil (25 $\frac{1}{2}$ lieues) de Marseille, pour prendre la direction de Nîmes, qui est en ligne opposée de 28 Kil. seulement de Tarascon. Nous avons laissé Lyon à 8 heures hier soir et il était 5 $\frac{1}{2}$ heures ce matin, lorsque nous sommes arrivés à cet hôtel, qui est un véritable bouge. Nous avons pris quelque repos et vers onze heures, nous commençons la visite de Nîmes. C'est l'ancienne *Nemansus* d'Auguste, et les temples et édifices romains sont en grand nombre et parfaitement conservés. Les boulevards sont larges et splendides, seulement une poussière qui nous blanchit des pieds à la tête, ne cesse de nous aveugler. Les uns disent qu'il y a sept mois, d'autres huit et même neuf mois qu'il n'y a pas eu de pluie. L'année dernière la pluie s'est fait attendre quinze mois et elle n'a duré que deux heures, joli pays comme tu vois ! Ce qui frappe la vue sur le Boulevard de l'Esplanade, ce sont les Arènes de Nîmes. C'est un immense amphithéâtre sans couverture et de forme ovale ; elle présente la

forme d'une ellipse dont le grand axe a 400 pieds et le petit 340 pieds. L'épaisseur des constructions, de l'extérieur au mur de l'arène en dedans de l'ellipse, est de 100 pieds; la hauteur, qui mesure 64 pieds, comprend deux rangs de portique superposés, au nombre de 60. Ceux du premier étage (30½ pieds de hauteur) sont séparés par des pilastres sans base, et ceux du deuxième étage par des pilastres engagés, d'ordre dorique. Au-dessus règne l'attique, supporté par des chapiteaux et portant en saillie 120 consoles percées d'un trou et destinées sans doute à recevoir autant de poteaux soutenant la grande tante, le Velarium, qui recouvrait l'emphithéâtre. Le grand diamètre intérieur mesure 207 pieds; le petit 153. Les 35 gradins sur lesquels pouvaient s'asseoir 24,000 spectateurs, sont divisés en quatre parties. La partie celle d'en bas, aux dignitaires, la seconde, aux chevaliers, la troisième, aux plébéiens, la quatrième aux esclaves, 124 vomitoires permettaient, dans le cas d'un orage imprévu, d'évacuer l'amphithéâtre en quelques minutes. Les Arènes qui servaient autrefois aux combats d'animaux et de gladiateurs, aux sacrifices des chrétiens et des captifs servent aujourd'hui aux courses des taureaux. On me dit que lors de l'exposition de 1852, les Nimois avaient fait venir des espagnols pour faire un véritable combat de taureaux. On a interrompu le combat, la moitié de l'auditoire était déjà sans connaissance. Ce qui prouve que la race gauloise est plus nerveuse que la race romaine. Que de souvenirs envahissaient mon cerveau, lorsque je suis descendu dans les fosses, où l'on jetait pêle mèle ces pauvres captifs ou chrétiens, pour les livrer aux bêtes affamées, aux applaudissements de la foule. J'entendais encore les cris d'angoisse, les soupirs étouffés sous la gueule meurtrière, et le rêve était si effrayant que je croyais voir sortir des entrailles de l'arène une des bêtes féroces. De là nous sommes allés voir la maison carrée. C'est un des plus beaux monuments que les Romains aient élevé dans les Gaules. Cette maison forme un parallélogramme rectangle de 77 pieds de longueur sur 37 de large. Le mur extérieur se termine par un riche entablement que supportent 30 colonnes canulés d'ordre Corinthien, de 28 pieds de haut; 20 de ces colonnes sont engagés dans les murs de l'édifice; les 10 autres soutiennent le peristyle, auquel on monte par un perron de 15 marches. Il y a une galerie de peinture et un musée à l'intérieur. Les peintures ne sont pas nombreuses, mais elles sont des grands maîtres de la France.

Pour aller visiter le Temple de Diane, il a fallu passer le long des canaux qui servent à l'alimentation de la ville. Il n'y avait pas un quart de pouce d'eau dans aucun d'eux. Ils sont richement

construits et traversent la ville. C'est du style Louis XIV, et on se croirait à Versailles. En suivant les canaux, nous voyons la porte d'Auguste assez bien conservée. Ce sont d'énormes pierres superposées les unes sur les autres, mais sans ciment. En détruisant un château en 1793 on a découvert cette porte enfouie dans les murs.

Le temple de Diane n'a rien d'intéressant comme édifice, car il n'en reste que les murs. Mais on a trouvé dans les fouilles des statues et des vases d'une richesse extrême. Il y a principalement une tête d'enfant, deux pieds admirables, une Vénus aux formes les plus séduisantes. On admire l'art antique, on s'initie à la secrète beauté de l'idéal. De là nous nous rendons aux bains romains, splendides constructions souterraines, entourées d'arbres et de statues, qui offrent un charmant coup d'œil. Il est difficile de décrire ces bains, il faudrait plusieurs pages. Ils ont été découverts à une époque récente. Ce qui m'intriguait le plus, c'était l'absence de pluie et la présence d'eau dans les maisons. Il y a près des bains, une fontaine naturelle qui peut avoir ordinairement 15 pieds de profondeur, quelque fois elle atteint 30 pieds. Au moyen d'un tube, on rejette l'eau dans les bassins des bains, qui eux ont des vomitoires particuliers pour la ville. Nous avons ensuite visité la Tour de Magne située à 342 pieds au-dessus des bains, et elle domine la ville; ce sont des ruines. Il fait un vent si violent, que nous croyons qu'elle va s'écrouler sur nous. Nous voyons la ville à nos pieds. Nous retournons à l'Hôtel et prenons le chemin de fer à 6½ heures. Nous serons à Marseille à 11 heures ce soir.

HOTEL DU LOUVRE.

Marseille, 22 Novembre 1869.

MON CHER AMI,

Parti de Nîmes à 6½ heures, il était 11½ heures hier soir lorsque nous sommes arrivés ici. Il fait un temps splendide. Marseille est bien plus joli que Lyon. Je suis dans le Midi de la France, avec un beau soleil qui réchauffe et donne la vie; je t'assure que si j'avais les moyens de me choisir une demeure en Europe, je choiserais Marseille, c'est un paradis au point de vue du climat et de la beauté de la ville. Paris est éclipsé, il n'y a rien pour surpasser le Palais de Longchamp, la promenade du Prado et l'Ascension à Notre-Dame de la Garde. Le Palais de Longchamp est une construction toute nouvelle et qui n'est pas encore terminée.

C'est quelque chose de féérique et que je n'ai rencontré ni à Londres, ni à Paris. Le Palais se détache dans le lointain, la façade ne se compose que de sculptures, de jeux d'eau d'une hardiesse inouïe. Les ailes du palais consistent en une rangée de colonnades dans le style Corinthien, en beau marbre blanc; des jardins se détachent dans le lointain et c'est une promenade au milieu de cascades, à travers des ponts et des bosquets splendides. Les musées promettent beaucoup. Le Prado est une immense vue de plus d'une lieue, qui conduit à la mer et qui traverse les jardins du Palais Borely. La vue est bordée de platanes (espèce de peupliers) dont les cimes se croisent et forment une voûte sur tout le parcours. L'effet est splendide. La promenade au bord de la mer est bien jolie aussi, mais elle m'a donné une extinction de voix complète.

Toutes les préfectures contiennent des appartements pour l'Empereur ou l'Impératrice, avec salles de réception et de bal. La bâtisse a coûté 22 millions et il n'y a rien de surprenant. Ce qu'il y a de drôle, c'est que le fameux de Maupas, le complice de de Morny, dans le Coup d'Etat, était le préfet de Marseille. C'est lui qui a forcé la ville à lui construire ce palais, mais il n'y est resté qu'un mois. Marseille a fait tant de tapage, qu'il a fallu chasser de Maupas, un vieux débauché et un joueur épouvantable. L'Empereur n'a pas dû trouver cette destitution de son goût, car de Maupas était son grand ami.

Notre-Dame de la Garde est une église construite sur le haut du rocher qui domine Marseille. On l'aperçoit de quelque endroit qu'on se trouve. Elle est à 1000 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est une église renommée parmi les matelots et malgré leur indifférence, ils ne laisseraient pas Marseille sans faire un pèlerinage à cette église. Le chemin qui y conduit est très bien construit, il est taillé dans le roc et deux voitures peuvent s'y rencontrer de front. On s'y rend en voiture. Il faisait un vent violent et nous avons peine à retenir notre respiration. Le coup-d'œil est quelque chose de sublime, tout est à tes pieds et tu comprends pourquoi on a mis au haut de cette église, une statue en bronze de la Vierge de 28 pieds. Elle tend les bras aux marins, qui la voient de tout côté. Le soir on allume ses yeux. Au milieu de la tempête, les matelots en danger peuvent l'invoquer. On conçoit cette intercession de l'âme vers l'infini, lorsqu'on est en face de la mer en furie. J'ai vu ce spectacle de près et je sais quelles sont les pensées qui s'entrechoquent dans le cerveau. J'ai acheté de très jolies choses en haut de la falaise. L'Eglise est remplie d'*ex-voto* dont chacun doit être un roman bien plus intéressant que tout ce qu'on lit, la voûte est garnie de petits vaisseaux. Ce sont

des témoignages de reconnaissance, des prières de regret et de bon souvenir.

L'Eglise de St. Victor est l'Eglise la plus ancienne de France. On se croirait dans un château-fort. Il y a bien de véritables catacombes et les souterrains sont splendides. Nous y avons passé plus d'une heure à visiter les caveaux, les autels de ces premiers chrétiens. Il y a de très grands souterrains et nous descendons près de 60 pieds sous terre. A part de ces souterrains, il n'y a rien de remarquable. Le Palais de Justice est un bel édifice tout neuf. Nous sommes allés au théâtre entendre l'Africaine. Je t'écris cette lettre à minuit et nous devons être levés à 6 heures demain matin. Les Marseillaises ne sont pas jolies, le langage ici n'est pas français, il est plutôt provençal. On fait sonner les 7 et on gesticule beaucoup. Il y a un sans-gêne admirable. Bon soir.

HOTEL DE LA CROIX D'OR.

Toulon, 23 Novembre, 1869.

5 heures p. m.

MON CHER AMI,

Levé à 6 heures ce matin, nous avons laissé Marseille à huit heures et il était dix heures lorsque nous sommes entrés à cet hôtel. Nous avons une très jolie chambre à 2 francs par jour. Nous ne pouvons partir ce soir pour Nice : il fait une tempête effrayante en ce moment. Notre premier devoir en arrivant a été de visiter la ville en commençant par ces places les plus élevées. C'est un port de guerre ; les forts sont nombreux et l'entrée de la rade est fermée par des chaînes. Il y a un grand nombre de navires de guerres, cuirassés et en bois. Nous y voyons la Belle-Poule qui a rapporté les restes de Napoléon 1er. Ce navire sert aujourd'hui de vaisseau-Ecole. Nous avons visité le *Magenta*, un vaisseau blindé, qui était à faire sa toilette pour l'arrivée de l'Amiral Jurieu de la Gravière. C'est un navire de 750 hommes et a 10 grosses pièces se chargeant par la culasse et portant des charges de 400 livres. L'Impératrice arrive jeudi ou vendredi à Toulon, et ce sont des préparatifs à n'en plus finir. Nous voyons dans les chantiers un vaisseau blindé dans sa toilette de baptême, avec ses milliers de drapeaux et n'attendant que l'arrivée de l'impératrice pour être lancé. Les pauvre-forçats sont les seuls qui restent étrangers à ces préparatifs qui se font autour d'eux. De là nous sommes entrés au bague, il a fallu

une permission du major de la marine. Cette visite est loin d'être complète ; mais le peu que j'en ai vu vaut la peine d'être décrit. Consauve, le meurtrier de Samson, venait d'y être conduit. Nous ne l'avons pas vu, non plus que les forçats venant de Toulon même. On les met dans les cellules, en attendant leur transport à Cayenne. Il y a ici quelque chose qui révolte et que je ne puis justifier. Un homme est trouvé coupable d'un crime, il est condamné à 5 ans de travaux forcés. On le conduit à Toulon, on l'enchaîne à un autre forçat. Tous les trois mois un vaisseau fait le transport des forçats à Cayenne. Cet homme y est conduit. Cayenne possède un climat meurtrier et il est reconnu que l'homme le plus robuste ne peut y vivre 10 ans aux travaux forcés. Malgré que cet homme n'ait été condamné que pour 5 ans, lorsqu'il a terminé son temps il en a encore pour 10 ans de surveillance à Cayenne même, il cesse de travailler pour le gouvernement, mais il faut bien qu'il travaille s'il veut vivre pendant ces 10 nouvelles années. Les gardes chiournes me disent que c'est très rare lorsqu'ils en reviennent. C'est à mes yeux la peine capitale appliquée par un instrument lent et cruel : le feu du ciel et la température empoisonnée de Cayenne ! N'est-ce pas odieux pour un gouvernement de dire à un homme : la société se trouve satisfaite en vous faisant travailler pendant 5 ans aux travaux forcés et la loi vous y condamne, mais cette satisfaction ne sera complète que lorsqu'à ces 5 années, vous en aurez ajouté 10 autres de surveillance. Il vaudrait mieux les condamner de suite pour 15 ans, et l'informer qu'il sera très chanceux s'il en revient.

La première chose que nous voyons en entrant dans l'intérieur de l'arsenal, c'est le bazar du Bagne. Les objets contenus dans ce bazar, sont fabriqués par les forçats et vendus à demi profit, déduction de certaines charges. J'ai acheté un calumet en bois ouvragé et sculpté avec beaucoup d'art, un porte-cigare et un *smoking cap* très joli en ficelle. De là nous avons pénétré dans l'endroit affecté au dortoir. Ils couchent sur une élévation et n'ont aucun matelas et leur traversin et oreiller consistent dans un morceau de bois. Le conducteur me dit que l'on n'a jamais usé ces traversins : je n'en doute pas, car si quelque chose s'use ce doit être le cou des forçats. Une chaîne de neuf pieds les relie deux par deux. Ceux qui ont droit d'être séparés, le doivent à leur bonne conduite, mais ils ont toujours leur bout de chaîne ($4\frac{1}{2}$ pieds). Le soir à 5 heures, on les enferme dans le dortoir et le bout de leur chaîne qui contient un anneau est retenu par une longue barre de fer, arrêté par un large cadenas. Ils ne sont détachés qu'à 7 heures le lendemain matin.

Cela leur donne 14 heures de repos, c'est pendant ce repos qu'ils peuvent fabriquer les objets du bazar. Il leur est défendu de parler. En sorte qu'en entrant au bain et en sortant ils sont censés de ne pas avoir ouvert la bouche pour dire un mot à leurs voisins. C'est ce qui explique pourquoi nous en voyons quelques-uns détachés, se parlant tout haut à eux-mêmes. Ils viennent à se faire une vie solitaire, et ils conversent avec eux-mêmes. Le costume est parfois, pantalon jaune gris ou rouge, avec gilet rouge. Si le bonnet est rouge et les manches du gilet jaune, c'est un récidiviste, si le bonnet est vert, c'est un forçat à perpétuité. En règle générale, le vaisseau de Cayenne tous les trois mois enlève de Toulon tous ceux qui ont encore une longue durée de travaux forcés ; mais, par exception il s'y trouve des forçats à perpétuité qui ont obtenu par leur bonne conduite, le privilège de ne pas être transportés à Cayenne. Chaque bonnet porte un No. et ils échangent leur nom avec le No. du bain. Les évasions sont presque impossibles. Il y a en ce moment 1600 forçats au bain de Toulon. Le chiffre moyen est 2,000. Les forçats paraissent heureux de voir la pluie car il n'a pas plu depuis 18 à 20 mois. Cela me rappelle Nîmes avec cette différence que Toulon est un port de mer et que l'eau ne manque pas.

On ne fait faire aux forçats que les travaux grossiers, ce sont des ouvriers qui font l'ouvrage des bâtiments. C'est à Toulon que se construisent les vaisseaux, les chantiers sont vastes et d'une grande richesse. Il y a ici un immense musée de navires, tu y vois à l'ancre les vieux navires les plus en renommée, et tu constates le progrès rapide qui s'est opéré dans la construction des nouveaux. Il a suffi de quelques années pour rendre des navires, autrefois formidables et invincibles, maintenant inoffensifs et même dangereux à risquer sur la mer. Il en est de même des armes à feu et principalement des canons. Ce que j'ai trouvé de plus joli, c'est le musée des armes, immense salle de 200 pieds de long sur 80 de large. On y a fait des bosquets, des fleurs, des ottomans, des chaises, des candélabres avec des armes, tel que poignards, pistolets, bayonnettes, fusils, espingoles, canons. Il y a une allée étroite et voutée, par des armes, qui va d'un bout à l'autre de la salle. C'est splendide. Un autre musée consiste avec les vases et les statues en bois que l'on a enlevés des vieux navires. Un dernier musée de tous les genres de vaisseaux en usage dans l'antiquité jusque de nos jours, en petite forme, avec le mode de leur construction. Il en est de même pour les canons, les boulets, les projectiles. C'est une jolie étude. J'ai trouvé un canon sous Louis XIII se chargeant par la culasse. En sorte que ce n'est pas une

invention moderne. Ce qui m'a le plus intéressé, ce sont les galères du temps de Louis XIV, où les forçats étaient enchaînés par une barre sur chaque siège et n'avaient d'autre oreiller pour dormir que l'épaule du voisin.

Nous avons passé trois heures dans notre visite au bain et les guides ont été d'une grande prévenance. Ils arrêtaient les forçats pour nous montrer leur chaîne et nous indiquaient leur crime, comme si ces forçats ne comprenaient rien à notre conversation, tant ils sont habitués à ne souffler mot. Les forçats qui se conduisent mal, ont ou le cachot ou la bastonnade. Ce qui m'a surpris c'est que les forçats ne mangent pas de viande.

Je suis content de ma visite à Toulon. J'en conserverai un éternel souvenir. Nous partons demain matin à 6.40 h. pour Nice, où est l'Empereur en ce moment. J'apprends que Rochefort et Crémieux sont élus. Je te parlerai politique à mon premier moment de loisir.

HOTEL DES ETRANGERS.

Nice, 24 Novembre, 1869.

MON CHER AMI,

Parti de Toulon à 6.40h. a. m., nous sommes arrivés ici à midi 23. Nice n'a aucun monument ancien c'est le Baden-Baden des Anglais, des Russes et des Français. La plus jolie promenade s'appelle la promenade des Anglais : elle est située au bord de la mer et le coup d'œil vaut à lui seul l'avantage de voir Nice. Comme la gravure que je t'envoie tente de l'indiquer, Nice forme un bassin rond, fermé par le golfe Juan et les Antilles. La mer est splendide elle est sans taches et d'un vert qui rivalise avec le bleu du ciel. Nice est à bon droit le rendez vous fashionable, c'est la ville aux hôtels comme Brocklyn est la ville aux églises. J'en ai compté sur la promenade des Anglais : plus de quarante. Le St. Lawrence Hall de Montréal serait un hôtel de troisième classe ici. L'Hôtel des Etrangers, qui ne vient qu'après l'Hôtel des Anglais, des Empereurs et Chauvin, est un immense bloc de maisons, séparées par des jardins. Notre chambre est un palais au rez-de chaussée, en face d'un beau jardin. Nous la payons 4 francs. L'ameublement est très riche.

L'après midi a été employé à visiter Nice, et malgré le mauvais temps nous avons vu ce qu'il y avait à voir. Nous partons demain pour Monaco (à pied). Ce qui nous intrigue, c'est de voir ce fameux prince de Monaco, qui, suivant la légende, a pour armée quatre soldats, un caporal, dont il est lui-même le général. Je

t'enverrai le journal de Monaco, publié en français. De là nous ferons à pied le trajet de la corniche pour rejoindre la diligence à Menton, qui nous conduira à Gènes. C'est à ce dernier endroit que toutes vos lettres me seront adressées. Les dernières nouvelles que j'ai eues du Canada, est la lettre de B. en date du 27 Octobre, en sorte que dans trois jours, il y aura un mois que je n'aurai pas eu de nouvelle de la famille. C'est bien long, je te l'avoue, lorsqu'on a été l'enfant gâté ; et parfois je passe des nuits blanches, incapable de dormir, me voyant chez toi, près de cette chère petite C. que je regrette plus que tous les autres (je ne sais pourquoi). Je me retrace des tableaux de famille que la réalité vient complètement détruire. C'est bien beau de voyager, je l'admets ; mais rien ne peut remplacer les véritables affections de la famille. Il me semble que si Dieu me donnait la santé et me permettait de remplir mes devoirs sans interruption, je me considérerais heureux de vivre dans mon pays, sans en sortir pour le reste de mes jours. Je ne suis pas voyageur, mais je me dis que ma santé exige que je le devienne et je le suis. Lorsque je serai arrivé à Rome, je suivrai un régime, qui, j'espère, me rétablira. Il me faudra passer deux ou trois mois à Paris sous les soins du Docteur Gillé, si je veux me rétablir entièrement.

A part les promenades j'ai vu les différentes églises (anglaise, française, russe, turque, juive etc.) c'est l'église russe qui m'a paru la plus riche et la plus remarquable par son originalité. Personne ne s'assoit dans cette église, et ils considèrent que c'est un sacrilège que de prendre ses aises dans le temple de Dieu. Nous avons vu aussi à la Villa Bermond, le monument érigé par l'Empereur de Russie, à l'endroit même où est mort son fils, le Grand Duc de Constantin, le pauvre fiancé de la Princesse Dagmar. L'Empereur a acquis une grande étendue de terrain environnant ce monument et j'ai mangé des oranges que j'ai cueillies moi-même de l'arbre. Le jardin contient plus de mille orangers. Ils sont en ce moment tous en fleur et sont très jolis. Tu te croirais en été. Il paraît que c'est nous qui apportons de la pluie à Lyon, Marseille et Nice, car il n'a pas plu ici aussi depuis six à huit mois. Il a plu toute la journée, nous maugréons contre la température, pendant que des neuvaines se faisaient pour avoir de la pluie.

Tout à toi

GUSTAVE DAHAUT.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de la littérature canadienne, par EDMOND LAREAU, Montréal, John Lovell, 1874, pp. 496., in-8.

“ La critique est une science nouvelle parmi nous. A part quelques articles bibliographiques publiés dans les Journaux et les Revues, faits plutôt dans le dessein d'accuser réception de l'ouvrage que dans un but d'examen, il n'existe pas encore une véritable tribune d'où parte les enseignements d'une critique indépendante, sobre, modérée et impartiale. Hélas ! que de fois on a sacrifié la vérité qui est toujours dure à dire, au charmant plaisir de flatter les hommes et leurs œuvres ! ”

C'est ainsi que s'exprime l'auteur, et il a raison. La critique est encore à naître parmi nous, parceque chaque chose ne peut venir qu'en son temps.

M. Edmond Lareau, avocat, grand travailleur, assistant de Mr. Gonzalve Doutré dans la préparation de son livre sur les origines du Droit canadien, est celui qui nous donne cette première “ histoire de la littérature canadienne. ”

Le livre n'est pas parfait. La compilation et l'analyse en font le principal mérite, mais c'est un mérite. On y rencontre aussi de belles pages qui resteront.

Depuis soixante-et-quinze ans, bien des tentatives, d'abord isolées, puis suivies, ont été faites par des amateurs de littérature pour poser les bases d'une bibliothèque nationale et nous préparer à voir surgir parmi nous des hommes de lettres. Il est curieux de suivre cette progression mise en lumière par M. Lareau.

Malgré l'abondance des renseignements contenus dans ce livre, je ne suis point étonné d'y rencontrer des lacunes, non plus que d'y voir des hors d'œuvres, placés là comme pour remplir des vides. Où la matière strictement littéraire manque, il fallait s'abstenir.

L'ordonnance de l'ouvrage souffre peu ou point de correction, sauf le chapitre des jurisconsultes qui pêche parce qu'il est de trop, il me semble.

Chaque partie étant précédée de considérations sur le genre traité,—histoire, poésie, romans,—devient d'un entendement facile et aiguise la curiosité qui nous pousse à lire immédiatement les détails, c'est-à-dire les notes qui concernent chacun de nos hommes de lettres et leurs principaux

écrits. Si jamais on remet sur le métier l'ouvrage de Mr. Lareau, on ne fera pas mieux que lui de ce côté.

Depuis Mr. Bibaud, qui a dressé autrefois une humble liste bibliographique canadienne, le cadre où l'historien peut être tenté de pousser ses recherches s'est beaucoup agrandi. C'est en raison directe de la production littéraire, qui va en augmentant. Le travail de compilation nécessaire pour préparer une œuvre tant soit peu complète, s'étend aujourd'hui à de nombreuses sources : il y a les journaux, moins faciles à consulter qu'on ne le pense ; il y a les brochures si répandues au premier jour de leur existence, puis bientôt introuvables. Je ne parle pas des Revues, ce sont presque des livres tout préparés, mais nous en avons peu. Le grand ouvrage de Mr. Morgan et la collection de la *Revue Canadienne* sont nos dossiers les plus utiles ; M. Lareau ne l'a pas oublié.

Jeune, ardent, peu susceptible de s'effrayer, il n'a pas été assez maître de lui pour fermer la porte à ses idées politiques. On les rencontre ça et là dans ce livre qui ne devrait point participer aux luttes de parti. Cela est d'autant plus regrettable que, la plupart du temps, l'auteur traite ses personnalités avec une bienveillance dont on lui sait gré parceque l'on devine de suite le désir qui l'anime de les encourager plutôt que de leur faire la leçon. Arrivé à quelques uns d'entre eux, il ne s'en tient plus à ce procédé ; il préconise les principes politiques et religieux qu'il a lui-même épousés.—De deux manières il se trompe, car ce n'est pas le lieu d'agir ainsi et le public n'aimera pas ces appréciations qui, je le dis parceque l'occasion s'en présente, commencent à trop se montrer dans les ouvrages uniquement destinés à nous parler de littérature.

Le livre en question a été attaqué surtout parcequ'il renferme un bon nombre de fautes de français. Il est certain que la chose en vaut la peine. Mais si je comprends bien comment travaille l'auteur et quelles sont les ressources particulières de son talent, il faudrait en conclure ceci : Mr. Lareau a le maniement de la plume difficile. Son premier jet ne vaut guère. S'il ne le revoit pas, le coup est manqué ; et comme il est laborieux, chercheur, occupé avant tout d'attirer à lui des matériaux et de les coordonner, il néglige volontiers la partie du style et du langage, pourtant si peu secondaire. Ce qui me donne ce soupçon, c'est que certaines pages, qui ont été revues selon toute évidence, sont superbes. Un peu plus de soin, eût pu rendre l'œuvre uniforme sous ce rapport. On le regrettera vivement. Il faut dire aussi que l'imprimeur s'est payé des fantaisies qui dépassent toute tolérance. M. Friel devient M. Fiset ; de Puibusque est partout nommé Quibusque ; si vous cherchez à l'index le nom de boutillier, vous le trouverez à côté de celui de Gray, dans les G ; François de Bienville, de Marmette, ne s'appelle plus que de Blainville.

On pourrait en citer un grand nombre d'autres.

Quel est celui d'entre nous qui n'a pas eu envie de se pendre à la lecture de l'un de ses articles massacrés de pareille façon ! Ce pauvre *Corle Tom* a eu huit jours de désespoir parce qu'on lui avait fait dire que la rue de tel village, en une occasion solennelle, était pavoisée de crapeaux... pour "drapeaux."

On croit devoir élaguer du cadre de ce livre uniquement consacré à la littérature, quelques ouvrages qui ne s'y rattachent que de bien loin, bien loin. M. Lareau a accordé cette faveur à des juriconsultes, mais il pourra dire pour s'en excuser qu'il y a été porté par amour pour sa profession, étant avocat.

Ce livre écrit au milieu du brouhaha des affaires professionnelles, ne saurait être envisagé comme l'œuvre d'un homme qui travaille à loisir. De plus, Mr. Lareau s'est toujours piqué,—si je ne me trompe,—d'être plus attaché à sa carrière d'avocat qu'aux matières purement littéraires.

L'auteur émet des idées qui demandent à être vues sous un certain jour, comme par exemple celle qui lui fait dire que dans une dizaine d'années se produira l'indépendance du Canada et à la fois un grand élan littéraire parmi les Canadiens-français.

Je ne vois pas le lien caché entre ces deux événements. Depuis 1850, ou à peu près, nous avons eu assez de liberté politique pour parler et écrire en toute sécurité. Si nous n'avons pas créé depuis vingt-cinq ans un large et profond courant littéraire, ce n'est pas à cause du joug que la " perfide Albion " nous impose : c'est plutôt parce que nous n'étions pas murs. Toute chose vient en son temps. Aucun pays n'a joui d'une indépendance plus complète que celle dont nous avons vécu dans les deux dernières décades. Rien n'y a asservi la pensée : aussi a-t-on pu s'apercevoir que les hommes de lettres commençaient à apparaître et qu'ils posaient une infinité de jalons propres à guider leurs successeurs. Mais ces successeurs, qui sont-ils ? Le plus hardi osera à peine affirmer qu'ils sont nés. Ils viendront cependant, et bientôt même, mais ce ne sera pas l'indépendance politique du Canada qui leur ouvrira la carrière. Ils viendront quand l'heure sera propice,—peut-être dans dix ans, peut-être plus tard. Ce qui me paraît certain, c'est qu'ils ont dès aujourd'hui assez de précurseurs pour leur préparer les voies, et M. Lareau a bien fait de nous forcer à envisager le groupe que présente ce commencement de monde littéraire.

Disons si l'on veut que Lareau avait entrepris plus que ses forces ne lui permettaient,—cela n'empêchera pas ses continuateurs de rester à mi-côte et de s'attirer le même reproche, jusqu'à ce qu'il vienne un géant de la plume, qui profite de tous ces travaux et qui dresse d'une seule pièce *l'histoire de la littérature canadienne*. Le mérite de ceux qui lui auront fourni la besogne toute taillée n'en sera pas moins évident.

Croit-on que ce soit chose facile que de recueillir et de mettre en place tant de notes égarées dans les journaux, les revues, les albums littéraires, les brochures, depuis plus de cinquante ans ! Un seul homme peut-il suffire à la tâche ? Non, assurément. Il faut se mettre à quatre, et à six, pour y réussir. Toute jeune que soit notre littérature, toute imparfaite et insignifiante qu'elle paraisse, on ne pourra écrire son histoire qu'avec peine et misère tant qu'une élaboration lente et courageuse n'en aura pas préparé les matériaux. Cela peut surprendre, mais c'est ainsi. Remercions Bibaud, Morgan, et Lareau, qui ont successivement entrepris cette tâche ardue.

Avant tout, soyons indulgents. L'heure n'est pas venue de donner ses coudees franches à la critique ; il est encore plus nécessaire d'encourager que vouloir corriger nos écrivains, car la plupart sont jeunes et susceptibles d'atteindre un plus haut degré de perfectionnement, et tous sont animés du désir de bien faire, tous travaillent pour l'avantage du pays.

Si écrire des livres constituait un métier parmi nous, je veux dire si ces travaux amenaient des recettes dans la bourse de ceux qui s'y dévouent, ah ! nous pourrions être sévères, exigeants, inflexibles même ! Mais il n'en est rien ; ne blâmons pas ce que nous payons si peu.

On juge la critique salutaire pour empêcher nos jeunes gens de travailler négligemment ; pour signaler à ceux qui ont déjà produit, leurs fautes habituelles ; pour *treinter* ceux qui sont incorrigibles.

Tant que nous travaillerons par pur amour du travail, en vue d'étudier, de répandre nos études autour de nous, de doter le Canada de quelques pièces propres à faciliter les premiers pas de la littérature—et tant qu'il n'y aura pas un public payant pour nous indemniser, la critique, celle qui porte une attaque sur le terrain littéraire et qui signale les fautes commises dans l'art, sera prématurée, hors de place.

Non pas qu'il faille s'abstenir de tout commentaire!—Ce serait tout permettre. Mais ne passons qu'à la légère sur les écarts de plume. N'effrayons pas ceux qui commencent. Ne pourchassons pas ceux qui ont péché et qui pêchent encore. Soyons indulgents pour tous.

Un jour viendra où ceux qui auront eu le feu sacré seront choisis pour rester et faire leur marque ; où ceux qui auront été privés de ce don précieux disparaîtront.

Des deux côtés nous devons nous borner, aujourd'hui, à saluer ceux qui ont le courage de travailler ; c'est déjà énorme que d'avoir ce mérite.

La plainte qui s'élève le plus souvent contre les livres nouveaux, c'est qu'ils sont mal écrits. L'auteur maltraite la langue, il en ignore les ressources, il ne sait pas frapper la phrase, etc. Je n'irai pas dire le contraire, car si j'écris aussi mal que tout le monde, j'ai comme tout le monde la faculté étrange de voir les fautes des autres sans apercevoir les miennes. Cependant, pour ne pas être injuste, il faudrait se rendre compte du milieu d'où sortent nos livres ? Ici je touche à un obstacle qui n'est pas petit.

Où est la langue littéraire ? Qui est-ce qui la parle en Canada ? Presque personne ! Dans quel cercle voulez-vous que nous allions pour nous faire à l'habitude du bon langage ? Sera-ce dans les salons ?—il ne s'y colporte que des banalités, dites pitoyablement, sans verve, sans soin, sans le moindre souci des règles élémentaires du langage. A la tribune ? Au parlement ?—il n'en sort pas une phrase qui soutienne l'examen. Au palais c'est un piège où l'on se fait prendre tout vif et d'où l'on ne sort que bourré de barbarismes, de solécismes et de périodes à trente-six queues. Partout la négligence, l'oubli des formes, l'ignorance de la valeur des mots, et l'emploi de termes étrangers—conséquentement, pas de respect pour la langue, rien de ses formes indispensables, aucune correction ni littérature.

Par correction je n'entends pas le purisme. Tout homme peut arriver à la correction—c'est une affaire de quelques lectures appropriées, avec l'aide de la grammaire,—en soignant surtout la syntaxe. Le purisme est toujours le partage du très-petit nombre.

Je ne prétends pas non plus que nous ayons un patois à nous. Tous les mots (sauf les anglicismes) dont nous nous servons, se trouvent dans le dictionnaire—mais ce n'est pas tout que de les connaître. Notre peuple ne se sert que de mots français, il est vrai ; pourtant, comme tous les peuples, sa langue manque de littérature.

Prenons deux écrivains de talents égaux ; que l'un habite la France et l'autre le Canada ; il est certain que le premier aura dans son entourage un ressort puissant dont il saura faire usage tout à son aise, tandis que l'autre, laissé seul, se débattrait longtemps dans la médiocrité, sinon toujours. Telle est notre condition présente. Tant pis pour nous !

Il en résulte que pour acquérir les forces et la valeur que donne la connaissance de la langue, le jeune homme doit faire en quelque sorte bande à part, se réfugier dans ses livres, puiser dans ces ressources toujours ouvertes la science de bien écrire et de bien parler. De quel secours ne serait pas pour lui la fréquentation d'un monde familier avec la souplesse, la propriété.

des termes et le poli de la langue française ! L'emploi d'un outil comme la langue s'apprend beaucoup par l'exemple et l'épreuve de tous les instants. Nous sommes privés de ces deux derniers moyens.

Chez nous les hommes doués plus que l'ordinaire sous le rapport des facultés intellectuelles, arrivent seuls à atteindre la mesure voulue pour écrire et parler avec art et élégance. Ils font exception ; on les connaît.

Eloignés de la France, foyer naturel de notre langue ; mêlés à des races anglaises ; ayant un mécanisme administratif public totalement étranger au génie français ; jeune peuple qui sort à peine de ses langes, nous n'avons pas encore développé les éléments de littérature qui existent en germe dans notre famille canadienne.

La critique, si l'on voulait déjà l'implanter chez nous, serait donc prématurée. Elle devancerait un grand mouvement littéraire qui ne s'est pas encore produit. A quoi bon alors ? A effrayer peut-être des débutants, mais pas à abattre les faux hommes de lettres,—ceux-là tomberont bien tout seul.

Une réflexion avant de terminer :

L'avenir est à la jeunesse. Oui ! aux jeunes gens qui travaillent, car il est facile de concevoir, quoique l'on ne s'en rende pas compte généralement, —qu'il ne suffit pas de s'être donné la peine de naître. Nous avons devant les yeux un héritage.....à gagner. Les aspirants et les soupirants sont nombreux ; seul un petit groupe est d'avance assuré du succès : ce sont les travailleurs. Deux fois deux font quatre. Se faire une carrière c'est faire un calcul. Celui qui se prépare sera non-seulement prêt au moment décisif, mais encore il arrivera que l'on aura besoin de lui, qu'on ira le prendre par la main, parcequ'il sera devenu nécessaire,—c'est ce qui est arrivé à nos hommes les plus marquants dans tous les genres, ces hommes qui passent pour avoir eu du talent et de la chance. Le talent c'est une piètre affaire en soi ; que peut-il être sans le travail ? La chance est-ce que ça existe ? Mieux vaut n'y pas croire et prendre le chemin de ceux qui se sont élevés par le mérite de l'étude.

A la vue du livre de M. Lareau, je me demande si dans cette jeunesse qui y figure il n'y a pas là une bonne moitié des hommes de l'avenir. Pourquoi pas ? Puisqu'ils travaillent, qu'ils produisent, qu'ils cherchent les hauteurs et qu'ils savent déjà manier la pensée et la plume. Quelqu'un me disait hier : " Il n'y a pas plus de vingt ans, nous étions sept amis intimes qui nous tutoyions. Nos demeures étaient assez rarement ensemble : à l'âge où nous étions, les temps sont durs et l'on change plus souvent de nid que les hirondelles. Cependant nous ne nous quittions pas du cœur ni de la pensée : un même sentiment nous avait lié les uns aux autres et il nous tenait de front ; aujourd'hui c'est la même chose.....mais deux de nous sont devenus ministres, un autre député influent, un autre juge, deux journalistes très-en vue, et le septième est fonctionnaire—c'est le plus maltraité. Vous devinez quel était notre secret : le travail, la culture persistante de nos petits talents, la conviction inébranlable que notre tour viendrait si nous voulions nous donner la peine de nous mettre à l'œuvre. C'est arrivé juste comme nous le voulions. Autour de nous, personne ne se figurait cela, et ceux qui en sont les plus étonnés et les plus dépités, sont précisément ceux qui sont restés à flâner, qui flânent encore en attendant la chance. Ce que nous avons fait peut toujours se recommencer à coup sûr ; c'est du reste le seul moyen de réussir."

Hé ! jeunes gens qui limez des vers, qui pétrissez de la prose, qui pénétrez dans le fin fond des livres sérieux, qui en un mot lisez du solide, employez la réflexion, craignez de perdre vos belles années dans la paresse, — que dites-vous de cela ! N'êtes-vous pas d'accord avec l'auteur de cette anecdote ?

Quoique l'on pense du livre de M. Lareau, il restera acquis qu'il a fait faire un pas marqué au mouvement de curiosité qui procure des lecteurs aux écrivains. C'est ce que nous demandons : des lecteurs qui paient, — quand ce ne serait qu'un tout petit peu. Rien qu'à l'énumération des ouvrages et des auteurs que renferme ce livre on sera pris du désir bien légitime, bien patriotique de les connaître. C'est un fier atout dans notre jeu.

BENJAMIN SULTE.

CHRONIQUE DU MOIS.

Le grand évènement du mois est la chute du gouvernement de M. de Broglie, en France. Après un an de règne, M. de Broglie a donné sa démission le 16 courant, cinq jours après la réouverture des séances de l'assemblée. Ses collègues ont aussi résigné en même temps que lui, et, au moment où nous écrivons, il n'y a pas encore de gouvernement de formé. M. de Goulard, appelé par le Maréchal MacMahon à succéder à M. de Broglie, n'a pu encore réussir à composer un ministère viable.

Les évènements des derniers mois avaient fait pressentir des difficultés graves pour la reprise des séances de l'assemblée. Mais on avait cru généralement que le ministère ne résignerait pas avant d'avoir fait adopter les nouvelles lois constitutionnelles, projetées et préparées dès avant l'inauguration du Septennat. Depuis une année qu'il était au pouvoir, le gouvernement du 24 Mai avait travaillé sans relâche au rétablissement progressif et à l'affermissement des institutions conservatrices. Le but de tous ses actes paraît avoir été de préparer lentement la France au rétablissement de la monarchie, à la faveur du régime républicain provisoire. On ne peut dire que sous l'administration de M. de Broglie, la France jouissait des institutions républicaines. On peut avoir beaucoup de fautes à reprocher à ce ministre ; mais cependant, toutes ses actions portent à croire qu'il préparait sincèrement les voies à la monarchie. Les lois constitutionnelles qu'il se proposait d'établir, la réforme électorale et municipale, n'avaient pas d'autre motif que celui d'affranchir la France du

joug des républicains, et de mettre les espérances des monarchistes à l'abri des caprices et des coups de main du suffrage.

Les élections partielles des derniers mois avaient prouvé avec toute l'évidence possible que le suffrage populaire était en faveur des Républicains, et qu'une élection générale devait amener le triomphe complet des libéraux. En cas de dissolution de l'Assemblée actuelle, on pouvait prévoir facilement que celle qui lui succéderait serait en grande majorité républicaine, et détruirait à jamais les espérances des monarchistes en remettant le pouvoir aux mains de M. Thiers ou peut être de Gambetta. Il s'agissait de prévenir ce malheur. M. de Broglie avait trouvé le moyen d'empêcher le retour des Républicains au gouvernement et de garantir l'avenir contre les éventualités probables de nouvelles élections générales, en faisant passer les lois constitutionnelles et électorales.

Par les lois constitutionnelles, il se proposait de créer une nouvelle chambre, un Sénat ou *Grand Conseil*—le nom ne fait rien à la chose—indépendant du suffrage populaire. Cette Chambre Haute, qui aurait servi de refuge à une partie des monarchistes de l'assemblée actuelle, eût été entièrement dévouée aux intérêts monarchiques; elle eût contrôlé la chambre populaire, qu'elle eut pu même dissoudre au besoin. De cette façon, le danger imminent des élections générales et d'une dissolution de l'Assemblée actuelle était prévenu, et, en cas de l'avènement d'une majorité républicaine dans la nouvelle assemblée, les monarchistes réfugiés à la Chambre Haute pouvaient dissoudre cette assemblée et même proclamer la monarchie avec l'aide du gouvernement et le secours de l'armée. Tel eût été l'avantage d'une Chambre Haute, comme M. de Broglie voulait en établir une. La création de cette chambre eût garanti aux monarchistes les positions qu'ils avaient conquises le 24 Mai 1873, et qu'ils viennent de perdre par la chute soudaine du ministère avant l'adoption des lois constitutionnelles.

Outre la loi créant une Chambre Haute, M. de Broglie avait encore préparé la réforme électorale. Son projet de loi sur ce point établissait un changement radical dans le mode du suffrage. Il écartait un grand nombre d'électeurs, et frappait surtout les classes républicaines, les *couches sociales de l'avenir* de M. Gambetta. Cette réforme eût diminué d'autant les chances des républicains pour les élections générales. Les lois municipales assuraient en outre au gouvernement le contrôle sur les municipalités, et la centralisation en vue des élections parlementaires.

La chute de M. Broglie est venue détruire une partie de ces projets, qu'il est douteux qu'on puisse voir reprendre par le nou-

veau ministère. La France est de nouveau livrée à l'aventure, aux hasards et aux incertitudes de l'avenir.

C'est sur une question de privilège que M. de Broglie et ses collègues ont donné leur résignation. Les projets de lois du gouvernement venaient d'être soumis à l'Assemblée, qui s'est réunie le 11 courant. M. de Broglie demanda que les lois électorales furent discutées les premières et avant les lois municipales, et il fit une question ministérielle de cette proposition. Il mit l'assemblée en demeure de lui accorder ce qu'il demandait ou de renverser le ministère. Le vote fut pris, et le gouvernement battu par 381 contre 317. Cet événement eut lieu le 16 courant. Le jour même les ministres offraient leur résignation, qui fut acceptée par le président MacMahon.

Le vote, cause de cette résignation, se décompose comme suit : 331 membres de la gauche, 20 Bonapartistes et 30 légitimistes. Les trente légitimistes et les Bonapartistes déterminèrent la majorité, et causèrent ainsi la catastrophe. Lorsque M. de Broglie avait annoncé qu'il faisait une question de cabinet du vote sur l'urgence de la discussion des lois électorales, M. Lucien Brun, un des chefs de l'Extrême Droite, avait fait connaître l'intention de son parti de voter avec l'opposition sur ce point, et avait demandé en même temps que ce vote ne fut pas interprété comme un indice que les légitimistes voulaient retirer leur confiance à l'administration. Le gouvernement refusa d'accepter cette proposition, qui n'avait pourtant rien que de très acceptable. M. de Broglie déclara qu'il résignerait si la majorité n'acceptait pas ses vues. Les légitimistes passèrent outre, et le gouvernement fut forcé de résigner, comme il l'avait prévu.

A la suite de ces événements, le maréchal MacMahon appela successivement pour former un nouveau cabinet M. Buffet, ancien ministre des Finances dans le gouvernement de M. Emile Olivier en 1870, et M. de Goulard, ancien ministre des Finances dans le gouvernement de M. Thiers, en 1872. D'après les dernières dépêches, M. de Goulard aurait inutilement essayé d'opérer l'union de la Droite avec le Centre gauche, et de former un ministère de coalition. S'il réussit, on peut prévoir que le nouveau ministère sera encore plus libéral et moins favorable aux monarchistes que celui de M. de Broglie. La scission de la Droite et de l'Extrême-Droite est opérée. Désormais, le gouvernement n'aura plus de ménagements à garder vis-à-vis des légitimistes avancés, sa force devra reposer dans l'appui de la Droite modérée et du centre gauche réunis ; par conséquent il sera plus libéral et républicain que son prédécesseur.

Le plus grand danger qui pourrait résulter de la chute de M. de Broglie serait l'impossibilité de former un gouvernement stable, et la dissolution de l'Assemblée qui en serait la conséquence naturelle. Les Républicains sont assurés de sortir victorieux des élections générales. Et alors, adieu tout espoir de restauration monarchique : la France est de nouveau livrée aux éventualités du radicalisme et du rougisme ; M. de Rochefort, qui s'est évadé de la Nouvelle Calédonie, et ses pareils, comprimés aujourd'hui par le gouvernement conservateur, ont de nouveau leurs coudées franches pour combattre les institutions conservatrices et préparer l'avènement des nouvelles couches sociales ; la porte est ouverte à l'anarchie et à la Révolution.

Nous souhaitons que ces tristes prévisions ne se réalisent pas. Mais nous sommes forcé de reconnaître que les événements qui viennent d'avoir lieu les justifient amplement, et sont propres à inspirer de sérieuses inquiétudes aux amis de l'ordre et de la monarchie. On sait bien que la majorité du 24 Mai, issue de la coalition de trois partis différents, ne pouvait durer indéfiniment, ni s'entendre pour établir directement un gouvernement définitif. Mais ce régime laissait du moins vivre les espérances, il permettait d'entrevoir une solution pratique, et dans un avenir assez rapproché une restauration très possible ; tandis que, dans les circonstances actuelles, des élections générales peuvent avoir lieu et ramener les républicains au pouvoir.

Les relations extérieures de la France sont toutes pacifiques et encourageantes. La France, qui se relève rapidement de ses désastres, n'est pas encore en état d'exercer son influence d'autrefois et de prendre part comme elle le doit aux affaires d'Europe. L'équilibre européen serait menacé, qu'elle ne pourrait interposer son autorité et son *veto*, comme en 1855 et en 1870. Elle comprend sa position, son impuissance, et ne songe pas encore à se mêler des affaires extérieures. Mais le temps n'est pas éloigné où elle aura recouvré son ancienne force et repris sa puissance.

Il s'est produit, il y a quelque temps, un incident qui serait de nature à faire croire que le feu couve sous la cendre, et que M. de Bismark prépare en sous-main quelque nouvelle complication pour servir de prétexte à une nouvelle guerre. Nous voulons parler de l'incident Piccon.

M. Piccon, député des Alpes Maritimes à l'Assemblée Nationale, s'est prononcé dans un discours qu'il a fait récemment, en faveur de la séparation de Nice d'avec la France et de son retour à l'Italie. Il a été condamné par les siens, dans cette manifestation curieuse et intempestive ; la presse française l'a vivement at-

taqué, et il a même été forcé de résigner son siège à l'Assemblée, Mais il a été fortement applaudi par les journaux prussiens et par quelques journaux italiens. Les organes de M. de Bismark ont approuvé son idée, et l'ont défendu contre les attaques de la presse française. On a cru voir dans ce fait l'indice d'un complot secret formé contre la France par M. de Bismark, et dont la reddition de Nice et de la Savoie à l'Italie serait le motif ou l'occasion. Après avoir enlevé à la France les conquêtes faites par Louis XIV et Louis XV, l'Alsace et la Lorraine, l'autocrate prussien aspire peut-être à lui enlever encore les provinces annexées par Napoléon III, les trois départements de la Savoie et de Nice. M. Piccon, député de Nice, aurait été le précurseur de ces nouveaux projets.

On sait que Nice et la Savoie ont été jointes à la France en 1860 par Napoléon III, du consentement presque unanime de leurs habitants et avec l'approbation de Victor-Emmanuel. La question de l'annexion fut soumise à un plébiscite dans les deux provinces. Ce genre d'annexion diffère un peu de celui que la Prusse a adopté vis-à-vis de l'Alsace, et il faut que les journaux de M. de Bismark soient doués d'une forte dose d'impudence pour oser encourager les mécontentements réels ou simulés de quelques Nicards en minorité, lorsqu'ils gardent eux-mêmes de force une province où l'immense majorité repousse leur alliance.

* *

Le czar de Russie a fait au commencement de ce mois, et à la suite du mariage de sa fille avec le Prince Alfred, une visite de quelques jours en Angleterre. Il a été l'objet pendant toute la durée de son séjour à Londres d'ovations et de fêtes continuelles. Bien que ce voyage n'ait pas produit autant d'impression et donné lieu à un aussi grand nombre de commentaires que ceux que le même souverain a fait en Prusse et en Autriche dans le cours des deux dernières années, on considère avec raison qu'il est l'indice assuré d'un rapprochement vers l'Angleterre, et peut-être d'un refroidissement proportionnel vis-à-vis de la Prusse. La France et l'Angleterre étant devenues solidaires l'une de l'autre, et alliées naturelles, par suite de l'agrandissement de la Prusse, seraient en état de contrebalancer l'influence de cette dernière puissance, si les sympathies ou du moins la neutralité de la Russie pouvaient être assurées à l'Angleterre.

Il resterait toujours cependant la question d'Orient, qui intéresse toutes les puissances de l'Europe, mais qui concerne plus spécia-

lement l'Angleterre, dont les possessions en Asie sont déjà menacées par les agrandissements continuels de la Russie. S'il prenait envie au czar de dépêcher la Turquie, dans le moment actuel, quelle puissance, à part la Prusse, pourrait lui opposer une résistance sérieuse, comme lors de la guerre de la Crimée ? Et néanmoins, l'Angleterre ne pourrait laisser consommer un tel acte, qui détruirait non-seulement l'équilibre européen, mais aussi l'équilibre anglo-russe en Asie.

* *

Nous avons à signaler des échecs graves essayés par les Carlistes dans le cours de ce mois. Don Carlos a été forcé de lever le siège de Bilbao, qu'il conduisait avec tant de succès et d'habileté depuis plus de deux mois. Ses troupes ont été obligées d'abandonner cette partie de la Biscaye et de se replier sur la Navarre. La lutte se continue toujours cependant, et rien n'indique que les Carlistes soient découragés par ces revers passagers. La preuve, au contraire qu'ils sont aussi redoutables qu'avant et que leur position n'est pas trop désavantageuse, c'est que le gouvernement de Madrid vient d'appeler au service actif quarante mille hommes de la réserve. Pour que le maréchal Serrano juge nécessaire d'ajouter ce renfort considérable aux troupes déjà nombreuses qu'il a mises en campagne, il faut que l'insurrection ait pris un caractère plus grave et que le danger soit devenu plus imminent pour son autorité.

Pendant ce temps, une crise ministérielle a eu lieu à Madrid. Un nouveau gouvernement a été formé, qui diffère peu de l'ancien par sa politique générale.

* *

Contrairement à l'attente générale, et à ce que nous avons prévu et annoncé comme certain nous-même, le président Grant a, le 22 Avril dernier, opposé son *veto* au bill du Congrès sur l'augmentation du nombre des billets de banques nationales. Cette décision a pris le public par surprise. Personne ne s'y attendait. On n'avait vu d'obstacles possibles que dans le Congrès, et, après l'adoption du bill par les deux Chambres, on considérait son succès comme assuré. Le président est venu cependant détruire les espérances de ceux qui avaient défendu le projet de loi, en se rangeant du côté de la minorité congressionnelle et en opposant son *veto* .

Cette démarche n'a pas soulevé les mécontentements qu'on avait prévus. Dans l'Ouest même, foyer des *inflationnistes*, la décision du Président a été accueillie avec assez de calme et sans causer trop de protestations. Le congrès a pu constater qu'il n'était pas appuyé par le peuple, et que le président Grant avait l'approbation de la majorité de la nation, s'il n'avait pas celle de la majorité parlementaire.

On sait que le *veto* présidentiel appliqué à un bill du Congrès, a pour effet, aux Etats Unis, d'annuler tous les procédés antérieurs des deux Chambres et de nécessiter la majorité des deux tiers, au lieu de la majorité simple, pour un nouvel essai. A la suite du désaveu dont nous parlons les partisans du bill de *l'inflation* ont tenté l'aventure dans le Congrès, mais ils n'ont pu obtenir une majorité plus forte que la première fois, ni, par conséquent, atteindre aux deux tiers des voix ; de sorte que le *veto* du président Grant a eu un effet décisif.

La guerre civile règne depuis plusieurs mois dans l'Etat de l'Arkansas. La lutte qui se fait pour la présidence de l'Etat, a lieu entre les deux prétendants à ce poste, Baxter et Brooks. L'origine de ce conflit remonte à dix-huit mois.

Dans les dernières semaines de 1872, la charge de gouverneur de l'Arkansas étant devenue vacante, la Législature procéda à l'élection d'un nouveau chef de l'Etat. Il y avait deux candidats sur les rangs, Baxter et Brooks. La majorité des voix fut en faveur du premier, qui fut en conséquence proclamé gouverneur et dûment élu, par le président du Sénat, qui est chargé de compter les voix et de prononcer le verdict.

Le candidat battu, M. Brooks, refusa de reconnaître cette décision et prétendit être le véritable gouverneur de l'Arkansas. Il se fit déclarer élu par un juge de comté, et fit sanctionner la décision de ce tribunal inférieur par la Cour Suprême de l'Arkansas. Puis, il se rendit maître de la maison d'Etat, et entra en fonction comme s'il eût été légalement élu. Il se forma une milice, qu'il solda à même les fonds publics, il lança des proclamations et décrets, et se mit en devoir d'imposer son autorité par la force.

Tous ces procédés étaient absolument illégaux, et Brooks n'avait aucun droit de s'autoriser de la décision des deux Cours en sa faveur, puisque les tribunaux n'avaient absolument aucune juridiction dans cette affaire.

La constitution ne reconnaît le droit de décider ces sortes de contestations qu'à la Législature seule, qui juge alors sans appel. Tout autre tribunal que celui-là est incompetent, la Cour Suprême comme les autres. C'était donc devant la Législature que M. Brooks de-

vait porter sa plainte, s'il se croyait frustré par son adversaire, et non devant les tribunaux ordinaires qui n'ont aucune autorité dans cette matière. En violant ainsi les lois fondamentales de l'Etat et en méprisant les droits de la Législature, il jouait le rôle d'un usurpateur et d'un révolutionnaire.

M. Baxter, de son côté, répondit à ces procédés en levant une milice pour combattre celle de Brooks, et le déloger de la maison d'Etat. Les deux armées se font depuis longtemps une guerre régulière, mais peu meurtrière

Les partisans de Baxter sollicitèrent l'intervention du Président Grant, et proposèrent un compromis par lequel la contestation serait d'un commun accord soumise à la Législature, et Baxter, élu par la majorité des voix, reconnu gouverneur par *intérim* en attendant la nouvelle décision des Chambres. Rien n'était plus juste que cette offre, qui, cependant, fut repoussée par Brooks, dont les partisans refusèrent d'abandonner la maison gubernatoriale.

A la suite de plusieurs autres tentatives de conciliation, demeurées également sans succès, la Législature de l'Arkansas se réunit le 11 courant sans avoir été convoquée. Le message de Baxter fut lu, et les deux chambres adoptèrent une résolution priant le Président de les mettre en possession des bâties du gouvernement, occupées par Brooks. Pendant ce temps les deux armées combattaient toujours, et les troupes fédérales ont vainement essayé de les séparer

En face de cette obstination, le Président Grant a eu recours au seul procédé qui pouvait trancher la question et fixer la légalité d'un côté. Il a reconnu Baxter l'un des deux prétendants, comme gouverneur, et ordonné à Brooks de congédier ses volontaires et de reconnaître son rival. Cette nouvelle a été mal accueillie par les partisans de Brooks. Ils ont refusé de reconnaître Baxter, et de déposer les armes. Comme la législature de l'Arkansas a aussi confirmé les pouvoirs de Baxter, et écarté les prétentions de Brooks par un nouveau vote, ils demandent que le cas soit soumis au Congrès lui-même.

Il est douteux que le Président se soumette à ces exigences et qu'il condescende à revenir sur sa décision. Comme Brooks est en possession de la maison d'Etat de l'Arkansas, et qu'il paraît résolu à ne céder qu'à la force, il faudra probablement l'intervention des troupes du gouvernement pour le soumettre. La guerre alors changerait de caractère, et se ferait entre les milices de Brooks et l'armée régulière. Il est probable qu'on saura à quoi s'en tenir là-dessus d'ici à quelques jours. A moins qu'il ne survienne des

complications nouvelles, l'issue de la lutte entre Brooks et les troupes fédérales ne saurait être douteuse.

Un fait curieux de cette contestation c'est que, tandis que Baxter est appuyé par le Président et par la Législature locale, Brooks est soutenu par les députés et les sénateurs fédéraux de l'Arkansas, qui l'encouragent dans sa révolte et lui promettent l'approbation de la majorité congressionnelle. Ce conflit d'autorité et cette lutte entre les législatures, et entre le Président et le Congrès, pourraient amener des complications graves et avoir des conséquences fatales.

* * *

Une inondation désastreuse, causée par la rupture des digues du Mississippi et le débordement de ce fleuve, est venue se joindre aux nombreuses calamités qui affligent déjà la Louisiane et les autres Etats de l'embouchure du Mississippi. Dans une partie de la Louisiane, les villes sont inondées et les campagnes transformées en lacs. Les populations réduites à la condition la plus affreuse sont en proie à la misère et à la ruine. On attribue la cause de ces inondations, qui augmentent de violence chaque année, au dessèchement graduel des marais de la vallée du Mississippi. Ces marais, ou *bayous*, qui servaient autrefois de réservoirs naturels aux eaux trop abondantes du fleuve, ont été peu à peu comblés et transformés en plantations par les habitants. Ces empiètements sur les droits du fleuve ont eu pour résultat des crues subites plus fortes et des débordements comme ceux qui ravagent en ce moment les campagnes de la Louisiane.

Les catholiques des Etats-Unis donnent en ce moment au monde le spectacle de leur foi vive et de leur zèle religieux. Ils viennent d'organiser un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes. Cent pèlerins, venus des différentes parties de l'Union, sont partis de New-York à bord du steamer *Pereire*, le 16 courant, en route pour la France. Deux évêques et plusieurs prêtres sont à la tête de la pieuse troupe. Les pèlerins se proposent d'aller d'abord à Notre-Dame de Paris, puis à Lourdes, et de là à Paray-le-Monial et enfin à Rome. Ce pèlerinage, qui succède à un an d'intervalle à celui des pèlerins anglais à Paray-le-Monial, est une éclatante protestation en faveur des principes catholiques et chrétiens.

* *
*

La session du parlement fédéral d'Ottawa tire à sa fin. Les journaux ministériels annoncent la prorogation pour la fin du mois. Il y a encore cependant plusieurs mesures importantes qui doivent venir devant la Chambre ces jours-ci et qui n'ont pas encore été soumises à la discussion.

Le Budget a été voté, après que quelques changements et modifications eurent été apportés au plan primitif du gouvernement.

La discussion sur le nouveau tarif proposé par le Ministre des Finances a donné lieu à des faits curieux et un peu inusités. A quinze jours d'intervalle, deux tarifs différents ont été mis en force dans les différents entrepôts d'importations de la Puissance. Le 15 avril, les droits nouveaux, tels que proposés par le gouvernement, entraient en force, et le 1er mai, à la suite de changements importants introduits à la demande et sur les plaintes des associations industrielles et commerciales, le premier tarif était annulé et remplacé par un autre. La taxe sur le thé et le café est moindre qu'elle ne l'était d'abord. L'impôt sur les boissons est aussi modifié considérablement. Les droits sur le tabac indigène sont cependant maintenus, ainsi que certains autres droits trouvés désavantageux pour quelques industries. Ces tergiversations continuelles sont un signe évident de l'inexpérience du nouveau Ministre des Finances, et ont un effet dangereux sur notre commerce et sur le crédit public, par les incertitudes qu'elles causent.

Il n'a été pris aucun vote important depuis le vote sur l'expulsion de Riel. La question des Ecoles, que M. Costigan se proposait de ramener sur le tapis, est aussi remise de côté pour le moment et ne sera pas traitée pendant cette session.

Le gouvernement a fait connaître son projet pour la construction du Pacifique. Ce projet diffère peu, quant au tracé, de celui de l'ancien gouvernement, et beaucoup de celui que la nouvelle administration avait d'abord annoncé. Au lieu de se servir des lignes américaines, et de faire passer le chemin sur la rive sud du lac Supérieur, comme il avait d'abord été résolu, le gouvernement revient à l'ancien tracé du ministère conservateur, et se propose de construire la voie du Pacifique entièrement sur le territoire canadien et au nord du lac Supérieur. C'est la seule manière logique d'exécuter cette entreprise, pour qu'elle nous soit profitable et qu'elle atteigne le but qu'on s'est proposé en la formant,—coloniser le nord-ouest et faire du Canada, au moyen de cette ligne, l'entre-

pôt du commerce de l'Angleterre et du Japon. Seulement, on arrivera à ce dernier point, et on ne pourra rivaliser avec le Pacifique Américain, que lorsque le chemin sera complètement achevé. Le projet du gouvernement de se servir des rivières navigables du Nord-ouest, et de construire d'abord le chemin par tronçons, moitié par terre, moitié par eau, paralysera l'entreprise et empêchera le commerce de l'Asie de prendre cette voie, en nécessitant de nombreux transbordements et en rendant la route impraticable en hiver. C'est mettre notre chemin hors d'état de soutenir la concurrence avec le Pacifique Américain. Il vaut mieux ne pas faire les choses du tout que de les faire à moitié, surtout dans des entreprises de cette importance.

S'il faut en croire certains journaux, les négociations entamées il y a trois mois pour l'établissement d'un nouveau Traité de Réciprocité avec les Etats-Unis, sont en bonne voie et vont se terminer heureusement. C'est le sénateur George Brown qui a conduit ces négociations auprès des autorités américaines.

Les avantages de la Réciprocité sont contestés et niés par beaucoup de personnes. Notre commerce ne s'est senti que très peu de l'abolition du premier Traité. Cette abolition a eu plutôt pour effet d'étendre nos relations commerciales, et de nous faire ouvrir de nouveaux marchés pour nos produits à l'étranger. Il est certain qu'on ne ressent pas le besoin pressant d'un nouveau traité avec les Etats-Unis, et les conditions que les Américains paraissent vouloir nous imposer ne sont rien moins qu'avantageuses. D'abord, nous perdons l'indemnité pécuniaire qui devait nous revenir, en compensation pour nos Pêcheries, ouvertes aux Américains par le Traité de Washington. L'abandon de cette réclamation, qui était considérable, est une des conditions principales du renouvellement de la Réciprocité. De plus, nous nous engagerions à élargir nos canaux à nos seuls frais pour les ouvrir ensuite à nos voisins. Une considération bien propre à nous faire redouter des conditions défavorables pour nous, c'est que le Trésor des Etats-Unis retire actuellement plus de dix millions par année des importations du Canada. Croit-on qu'il renoncerait à ce revenu considérable sans qu'on lui garantisse des avantages plus grands d'un autre côté, et que les Américains consentiraient à accepter un traité qui ne serait pas entièrement à leur profit ? En général, les américains n'aiment ces sortes de compromis qu'autant qu'on leur fait la part du lion. S'ils ne se donnent pas tous les avantages par les termes mêmes du traité, ils se rattrapent sur les détails et trouvent toujours moyen d'insérer quelque clause inaperçue et qui leur permet d'éluder les dispositions qui leur nuisent. L'ex-

périence du dernier traité, dont ils ont su rendre plusieurs clauses illusoires en permettant à leurs consuls d'exiger des honoraires, véritables droits de douane déguisés, devrait nous éclairer sous ce rapport.

Une première fois déjà, en 1865, nous fûmes forcés de renoncer au rétablissement de la Réciprocité par les exigences outrées et l'arrogance des Américains. Nos voisins sont encore dans les mêmes dispositions, et ils ne consentiront au rétablissement du traité qu'à la condition de nous voir reconnaître leurs exigences. Le traité, par conséquent, ne serait pas plus avantageux qu'il l'eût été en 1865 ; si nous l'avons refusé alors comme inutile et dangereux, au lendemain même de son abrogation, à plus forte raison devons nous le repousser, aujourd'hui que nous avons constaté, après neuf années d'expérience, que nous pouvons nous en passer et que notre commerce est aussi prospère sans la Réciprocité.

Le comité d'Enquête sur les affaires du Nord-ouest a siégé régulièrement depuis cinq ou six semaines. Il doit terminer ses procédés et faire son rapport prochainement. Tout porte à croire, cependant, que le parlement sera prorogé avant que cette question ait pu être soumise de nouveau à la Chambre. Comme le gouvernement n'a pris aucun engagement à ce sujet et qu'il n'a aucunement promis de tenir du rapport du comité, la solution prochaine de la difficulté paraît douteuse.

Sa Grâce Mgr. l'archevêque Taché, qui est venu de Manitoba dans le but exprès de travailler au règlement de cette question difficile, doit repartir pour sa province ces jours-ci. Avant son départ, les citoyens de Montréal ont voulu lui donner une preuve de leurs sympathies pour la cause des Métis, en faisant une grande démonstration en son honneur. Cette démonstration a eu lieu le 17 courant au milieu d'un grand concours de personnes.

On prépare pour le 24 juin prochain une autre démonstration plus considérable, à l'occasion de la fête nationale de la St. Jean Baptiste. Ce jour là, les sociétés nationales de la province devront se réunir à Montréal et s'y rencontrer avec des délégations des sociétés canadiennes des Etats-Unis pour célébrer en commun la fête nationale. On s'attend pour cette circonstance, à un déploiement extraordinaire de pompe et d'éclat. C'est une occasion exceptionnelle d'affirmer les grands principes de notre nationalité et de faire voir la vitalité de notre race.

P. S.—Depuis que ce qui précède a été écrit, le câble nous a appris la formation du nouveau ministère français, que le maréchal MacMahon a été obligé de constituer lui-même, après l'insuc-

cès de M. de Goulard. Ce ministère diffère peu de l'ancien, quant à sa composition. Il rallie les ultra-légitimistes et les bonapartistes, qui avaient abandonné M. de Broglie ; mais on croit que c'est au prix de l'abandon des lois constitutionnelles, qui seront ainsi probablement mises de côté.

La guerre de l'Arkansas s'est aussi terminée, par la soumission du prétendant Brooks, qui a renvoyé ses milices, après avoir essayé un semblant de résistance aux ordres du Président.

AIMÉ GÉLINAS.